



Un service d'information sur les négociations en matière d'environnement et de développement

En ligne sur <http://www.iisd.ca/post2015/in2/>

Vol. 32 No. 15

Publié par l'Institut International du Développement Durable (IIDD)

Lundi, 23 février 2015

COMPTE-RENDU DE LA DEUXIÈME SESSION DE NÉGOCIATIONS INTERGOUVERNEMENTALES SUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS 2015: 17-20 FÉVRIER 2015

La deuxième session de négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après 2015 s'est déroulée du 17 au 20 février 2015 au Siège des Nations Unies à New York. La session, conjointement facilitée par David Donoghue, Représentant permanent de l'Irlande, et Macharia Kamau, Représentant permanent du Kenya, a été axée sur la composante « déclaration » du résultat qui sera adopté lors du Sommet des Chefs d'État et de gouvernement sur le programme de développement pour l'après 2015 en septembre 2015.

La discussion a commencé par les commentaires des États membres sur un Recueil d'éléments distribué par les co-facilitateurs le 5 février 2015. Après une série de déclarations sur ce document, les co-facilitateurs ont distribué un « document de travail pour l'élaboration de la déclaration » dans la matinée du jeudi 19 février. Les gouvernements sont alors intervenus sur ce texte.

La session a également inclus un dialogue interactif avec les Grands groupes et autres parties prenantes, et une séance d'information avec le Directeur de la Division de statistique des Nations Unies.

Tout au long de la semaine, les délégués gouvernementaux et d'autres participants ont indiqué leur connaissance des autres processus qui se déroulent parallèlement aux négociations sur le développement après 2015, y compris ceux sur les changements climatiques et le financement du développement. Un compte-rendu de la discussion sera produit par le Secrétariat pour référence. Kamau a déclaré que le document de discussion, quant à lui, demeure « un document sans statut », mais qu'il aidera à produire l'avant-projet du résultat du Sommet.

BREF HISTORIQUE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS 2015

Le processus de négociation intergouvernemental sur le programme de développement pour l'après 2015 a été initialement mandaté lors de la Réunion extraordinaire sur les Objectifs du Millénaire pour le développement organisée

en septembre 2013 sous l'égide de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), au cours de laquelle il a également été décidé qu'un Sommet mondial devrait se tenir en septembre 2015 pour adopter un nouveau programme de développement des Nations Unies.

SOMMET DU MILLÉNAIRE: Le Sommet des Nations Unies pour le Millénaire s'est déroulé du 6 au 8 septembre 2000, au Siège des Nations Unies à New York. 149 chefs d'États et de gouvernement et représentants de haut niveau de plus de 40 pays ont assisté au sommet et le principal document en résultant a été la Déclaration du millénaire. Cette déclaration comprenait une affirmation des valeurs, principes et objectifs du programme international pour le 21^e siècle. Par la suite, les Objectifs du

DANS CE NUMÉRO

Bref historique du programme de développement pour l'après 2015	1
Compte-rendu de la réunion	3
Discussion du Recueil d'éléments et commentaires généraux sur la déclaration	3
Séance d'information avec la Division de statistique des Nations Unies	9
Séance d'information sur l'engagement des parties prenantes, synergies avec le processus de la FdD3	10
Dialogue interactif avec les Grands groupes et autres parties prenantes	10
Document de discussion pour la déclaration	11
Séance de clôture	16
Brève analyse de la réunion	16
Réunions à venir	18
Glossaire	19

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Ana Maria Lebada, Faye Leone, et Kate Offerdahl. Version française: Sandra Gagnon, Ph.D. - Correctrice: Alexandra Lefèvre. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV et DG-CLIMAT), le Gouvernement de la Suisse (l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) et l'Agence suisse pour la coopération au développement (DDC)), et le Royaume d'Arabie saoudite. Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2015, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

Millénaire pour le développement (OMD) ont été établis sur la base de consultations parmi les représentants des institutions internationales. Le Secrétaire général des Nations Unies a présenté les OMD à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2001, et les États membres des Nations Unies ont décidé que ceux-ci serviraient de guide pour la mise en œuvre de la Déclaration du millénaire, avec 2015 comme date limite pour atteindre ces objectifs.

CNUDD: La communauté internationale s'est rassemblée pour la Conférence des Nations Unies sur le développement durable à Rio de Janeiro, au Brésil, en juin 2012, et a décidé de lancer un processus visant à élaborer un ensemble d'ODD. Le document final de Rio+20 appelait à la mise en place d'un GTO qui présenterait à la 68^e session de l'Assemblée générale une proposition sur les ODD. Le document final de Rio+20 souligne, entre autres:

- l'importance de rester fermement attachés à la réalisation complète et rapide des OMD et de respecter tous les principes de Rio, en tenant compte de la diversité des situations, des capacités et des priorités nationales;
- que les ODD doivent être orientés vers l'action, concis et faciles à communiquer, en nombre limité, ambitieux, de nature globale, universellement applicables à tous les pays et axés sur les domaines prioritaires pour la réalisation du développement durable;
- la nécessité de s'assurer de la coordination et de la cohérence avec les processus traitant du programme de développement de l'après 2015, et de bénéficier d'une première contribution au travail du GTO de la part du Secrétaire général des Nations Unies, en concertation avec les gouvernements nationaux;
- la nécessité d'évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs, accompagnés de cibles et d'indicateurs, tout en prenant en compte la diversité des situations et des capacités nationales et les niveaux de développement des pays; et
- l'importance de disposer de données globales, intégrées et scientifiquement fondées, sur le développement durable, et de l'appui devant être apporté aux commissions économiques régionales dans le domaine de la collecte et de la compilation des contributions nationales visant à éclairer cet effort mondial.

L'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a approuvé le document final, intitulé *L'avenir que nous voulons*, dans sa Résolution 66/288 du 30 novembre 2012.

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'AGNU SUR LE SUIVI DES EFFORTS VISANT LA RÉALISATION DES OMD: Cette réunion extraordinaire a eu lieu le 25 septembre 2013 au Siège des Nations Unies à New York. Le document final de la réunion appelle, entre autres: à mettre en place un cadre et un ensemble unique d'objectifs de nature universelle et applicables à tous les pays, et qui soutiennent la paix et la sécurité, la gouvernance démocratique, la règle de droit, l'égalité de genre et les droits de l'homme pour tous; à des négociations intergouvernementales sur le programme post-2015; le Secrétaire général à publier, avant la fin 2014, un rapport de synthèse sur toutes les contributions relatives au programme de développement pour l'après 2015; et à adopter un nouveau programme lors du sommet de septembre 2015.

GTO: Le GTO sur les ODD a tenu ses huit premières réunions, également désignées comme la phase de « contributions » ou d'« état des lieux », entre mars 2013 et février 2014 au Siège des Nations Unies à New York. En février 2014, les Co-Présidents Macharia Kamau (Kenya) et Csaba Kőrösi (Hongrie) ont publié un document de « bilan » passant en revue les discussions jusqu'à cette date, et un document « axé sur les domaines d'intervention » décrivant 19 domaines d'intervention constituant la base des discussions futures. Avant chacune des cinq sessions suivantes, les co-présidents publiaient des documents révisés pour examen par les délégués au GTO. Un document considéré comme « l'avant-projet » des objectifs et cibles a été publié le 2 juin 2014, proposant 17 objectifs et 212 cibles. Après deux sessions essentiellement tenues en consultations informelles, à la clôture de la 13^e session du GTO, le 19 juillet 2014, le Groupe a adopté par acclamation un rapport proposant 17 ODD et 169 cibles, et a décidé de soumettre cette proposition à l'Assemblée générale des Nations Unies pour examen et décision à sa 68^e session.

RAPPORT DE SYNTHÈSE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES: L'AGNU a appelé, dans sa Résolution 68/6 de septembre 2013, le Secrétaire général à synthétiser, avant fin 2014, les contributions relatives au programme de développement pour l'après 2015, dans un rapport destiné à alimenter les négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après 2015. Le Secrétaire général Ban Ki-moon a publié le 6 décembre 2014 une version avancée de « La dignité pour tous d'ici 2030: éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète » et l'a formellement présenté aux États membres des Nations Unies le 8 janvier 2015. Le rapport propose un ensemble intégré de six éléments essentiels: la dignité, les êtres humains, la prospérité, la planète, la justice et le partenariat.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES: Plusieurs résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies ont établi des paramètres pour les négociations du programme de développement pour l'après 2015 et autres processus connexes. Le 3 juillet 2014, l'AGNU a adopté la Résolution 68/279 intitulée « Modalités de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (FdD3) », par laquelle elle a décidé de tenir la FdD3 à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 13 au 16 juillet 2015, et a souligné, entre autres, le besoin d'une coordination effective dans les préparatifs du sommet qui adoptera le programme de développement pour l'après 2015.

Réunie le 10 septembre 2014, l'AGNU a adopté la Résolution 68/309, par laquelle: elle prend note de la conclusion des travaux du GTO; elle salue son rapport; et elle décide que la proposition relative aux ODD incluse dans son rapport sera la base principale pour l'intégration des ODD dans le programme de développement pour l'après 2015, tout en reconnaissant que d'autres contributions seront examinées durant le processus de négociations intergouvernementales en 2015.

Le 29 décembre 2014, l'Assemblée générale a adopté la Résolution 69/244 sur l'organisation du sommet des Nations Unies pour l'adoption du programme de développement pour l'après 2015, qui aura lieu du 25 au 27 septembre 2015 à New York de concert avec la 70^e session du Débat général des Nations Unies débutant le 28 septembre. Le Sommet sera organisé

comme une réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale et comprendra des séances plénières simultanées avec des dialogues interactifs. Le règlement intérieur et les pratiques établies de l'Assemblée générale s'appliqueront, sauf décision contraire.

Le 16 janvier 2015, l'AGNU a adopté le projet de décision A/69/L.46 sur les modalités des négociations intergouvernementales concernant le programme de développement pour l'après 2015. La décision affirme, entre autres:

- que les ODD seront incorporés dans le programme de développement pour l'après 2015 principalement sur la base de la proposition formulée dans le rapport du GTO, sachant que d'autres contributions seront aussi examinées;
- qu'il est « impératif de déployer tous les efforts » pour assurer une coordination effective entre les négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après 2015 et le processus préparatoire de la FdD3, ainsi que d'autres processus intergouvernementaux pertinents des Nations Unies.
- que le document final destiné à être adopté au sommet « peut inclure », comme composantes principales: une déclaration; les ODD et les cibles; les moyens de mise en œuvre et un Partenariat mondial pour le développement durable; et des modalités de suivi et d'examen; et
- que le projet initial de document final devra être préparé par les co-facilitateurs « sur la base des points de vue exprimés par les États membres », « en tenant compte des discussions de fond dans le cadre du processus de négociations intergouvernementales », et devra être publié avant mai 2015.

PREMIÈRE SESSION DE NÉGOCIATIONS

INTERGOUVERNEMENTALES SUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS 2015: La première session dans le processus de négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après 2015 s'est tenue du 19 au 21 janvier 2015 au Siège des Nations Unies à New York, avec pour mission de faire un « état des lieux » des points de vue des gouvernements sur le programme. C'était la première de huit séances prévues pour préparer le résultat du sommet des Nations Unies visant à adopter le programme de développement pour l'après 2015, en septembre 2015. Sur la base de cette session, les co-facilitateurs ont préparé un Recueil d'éléments pour discussion à la session suivante.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

Mardi matin, 17 février, le Co-Facilitateur David Donoghue a ouvert la deuxième session dans le processus de négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après 2015, centrée sur la déclaration. Il a indiqué que le processus est collectif et sera aux mains des États membres « à toutes les étapes ». Le Co-Facilitateur Macharia Kamau a rappelé les nombreux événements violents dans le monde entier ces derniers jours et ces dernières semaines, et a appelé les délégués à discuter de la façon dont ils souhaitent « rompre avec le passé » pour produire une déclaration tournée vers l'avenir.

Kamau a attiré l'attention sur la « dissonance » entre les discussions à New York et la compréhension dans les capitales, et a chargé les délégations de renforcer la compréhension du

processus en terme de direction, de rythme et de nature, de façon à obtenir le soutien et la solidarité de leurs capitales. Kamau a également cité la « deuxième voie » du programme de développement pour l'après 2015, à savoir le financement du développement. Il a ajouté que l'ODD sur les changements climatiques est crucial, et que ses détails seront précisés à Paris.

DISCUSSION DU RECUEIL D'ÉLÉMENTS ET COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LA DÉCLARATION

Donoghue a encouragé les participants à présenter leurs points de vue sur le contenu, le ton et l'ambition de la déclaration, en se servant du Recueil d'éléments des co-facilitateurs comme guide.

DÉCLARATIONS: Le Mozambique, s'exprimant au nom des États africains, a déclaré que l'éradication de la pauvreté doit être soulignée en tant que principal défi. Le délégué a également noté l'importance: du transfert de technologies sur une base avantageuse; de partenariats mondiaux renforcés; du commerce; du financement; des responsabilités communes mais différenciées (RCMD); de la paix et de la sécurité; d'une réponse aux besoins spécifiques de plusieurs groupes de pays; et de la création d'un mécanisme de suivi et d'examen qui soit dirigé par les États, volontaire, et axé sur le partage des enseignements reçus.

L'Afrique du Sud, s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine (G-77/Chine), a plaidé pour que la déclaration soit guidée par les principes de Rio, en particulier les RCMD, et a indiqué qu'elle devrait: aborder les inégalités entre et au sein des pays; reconnaître la pleine réalisation des personnes vivant sous occupation étrangère; réaffirmer que l'éradication de la pauvreté est le plus grand défi mondial; souligner les défis de développement des pays les plus vulnérables, des pays à revenu intermédiaire (PRI) et des pays en situation de conflit et de post-conflit; mettre en évidence les risques posés par les changements climatiques; et insister sur les droits des peuples autochtones, des migrants, et des afro-descendants.

L'Union européenne (UE) a affirmé que la déclaration devrait souligner le changement de paradigme vers un partenariat renouvelé qui mobilise toutes les sources et implique tous les partenaires, puisque l'appropriation nationale implique que *tous* mettront en œuvre le programme. Le délégué a indiqué que les RCMD n'incluent pas la différenciation dynamique entre les niveaux de développement, et se limitent à la dégradation de l'environnement. Il a en outre souligné que la déclaration devrait noter la nécessité d'un mécanisme de suivi et d'examen qui garantisse un contrôle des responsabilités mutuelles aux niveaux local, régional et mondial.

Le Belize, s'exprimant au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), a déclaré qu'un programme transformateur n'est possible qu'à travers une approche du développement durable qui soit « centrée sur les personnes et respectueuse de la planète », et un alignement entre les objectifs et les moyens de les atteindre. La déléguée a plaidé pour que la déclaration affirme sans équivoque que les programmes relatifs au climat et au développement pour l'après 2015 se renforcent mutuellement.

Les Maldives, s'exprimant au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), ont indiqué que la déclaration devrait exprimer l'engagement de réaliser les ODD en 15 ans; ont salué la reconnaissance des besoins des pays en situation particulière; ont déclaré que « nous manquerons à notre mission » si nous

n'abordons pas la menace des changements climatiques et n'appelons pas à des actions ambitieuses, urgentes et concrètes; ont suggéré que les principes d'un partenariat mondial devraient également s'appliquer au système des Nations Unies; et ont proposé un appel plus fort pour un mécanisme de suivi et d'examen, dans lequel le Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN) a un rôle à jouer.

Les Tonga ont déclaré, au nom des petits États insulaires en développement, que le contenu de la déclaration dépendra des accords conclus sur les autres éléments du programme. Le délégué a indiqué que la déclaration devrait: mettre en évidence l'importance du cadre du GTO; intégrer pleinement les priorités des petits États insulaires en développement (PEID) telles qu'exprimées dans la Voie à suivre de SAMOA; et intégrer une perspective de genre.

Le Bénin a affirmé, au nom des pays les moins avancés (PMA), que la déclaration devrait mettre en exergue l'éradication de la pauvreté; les défis posés par les changements climatiques; l'accroissement des inégalités; le renforcement de la résilience; les RCMD; l'importance de diriger une plus grande part de l'aide publique au développement (APD) vers les PMA; et une augmentation de la participation des PMA dans la gouvernance économique internationale.

La Jordanie a indiqué, au nom des États arabes, que la déclaration devrait se concentrer sur les engagements internationaux nécessaires pour atteindre les ODD. Le délégué a indiqué que le programme doit respecter « tous les principes éthiques, sociétaux et religieux ». Il a ajouté que l'éradication de la pauvreté doit être soulignée comme constituant le plus grand défi, et que le texte devrait également mettre en exergue la nécessité: d'un mécanisme de transfert de technologie; la réforme du système commercial multilatéral; et que les pays développés honorent leurs engagements, et qu'ils augmentent l'APD à 1 % de leur revenu national brut (RNB) ainsi que la part destinée aux PMA. Le programme devrait également mettre en évidence la relation entre la paix et le développement durable, et condamner toutes les sources du terrorisme.

La Zambie, s'exprimant au nom des pays en développement sans littoral (PDSL), a indiqué le « clair besoin » d'une section sur les besoins des PMA et des pays en situation particulière. La déléguée a appelé à la réaffirmation du Programme d'action de Vienne.

Le Pérou a souligné, au nom des Amis de la culture et du développement, la culture en tant que catalyseur et moteur du développement durable.

L'Équateur a appelé, au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), à la définition d'objectifs de développement universels et transformateurs qui reflètent différents niveaux de développement. Le délégué a indiqué que la déclaration devrait s'appuyer sur les résultats convenus au sein des Nations Unies, être courte et inspirante, et comprendre des concepts et des objectifs communs.

L'Éthiopie a proposé, au nom du Groupe des Amis d'un développement industriel inclusif et durable (DIID), que la déclaration fasse référence au DIID comme un élément fondamental de l'éradication de la pauvreté et de la faim. Le délégué a mis en garde contre le regroupement de l'ensemble actuel de 17 ODD, et a soutenu toutes les cibles de l'Objectif 9.

Cuba a déclaré que la déclaration devrait: réaffirmer que l'Assemblée générale des Nations Unies constitue l'organe le plus démocratique, transparent et inclusif pour aborder les questions de développement; prioriser l'Agenda 21, la Déclaration de Rio et les RCMD, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMÉJ), et Rio+20; refléter l'engagement d'éradiquer la pauvreté d'ici 2030; intégrer les OMD qui n'ont pas encore été atteints; manifester une volonté politique pour la mise en œuvre des ODD; et reconnaître la diversité des modèles de développement.

L'Égypte a indiqué que la déclaration devrait refléter l'universalité, le respect des droits de l'homme y compris le développement, et l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles. Le délégué a déclaré que l'éradication de la pauvreté est l'objectif primordial et une condition indispensable du développement durable.

L'Uruguay a suggéré que la déclaration comprenne un accent sur: l'inclusion sociale; la durabilité environnementale; les droits de l'homme; l'équité; l'égalité de genre; le transfert de technologie; le renforcement des capacités; et les modes de consommation et de production durables (CPD). La déléguée a également demandé des éclaircissements sur les termes « échec institutionnel » et « chocs économique, environnemental et social » du Recueil d'éléments.

Le Brésil a indiqué que la déclaration de principes et de valeurs devrait paraître en premier. Le délégué a suggéré d'inclure l'intégration des trois dimensions du développement durable dans les « quatre P »: personnes, prospérité, planète et partenariats. Il a également plaidé pour éviter de « prendre des libertés » en ce qui concerne les formulations non convenues. Il a suggéré de s'appuyer sur les mécanismes d'examen existants: les Exposés nationaux volontaires dans le cadre de l'Examen ministériel annuel de l'ECOSOC, les commissions régionales et le FPHN.

Le Japon a mis en garde contre la répétition des libellés et du processus de la déclaration et d'autres éléments de programme de l'après 2015. Le délégué a estimé que la déclaration devrait utiliser des termes concis et faciles à comprendre, ne devrait pas être une compilation de textes convenus, et devrait remplacer le chapeau du texte du GTO.

Les Pays-Bas ont souligné qu'il est possible d'expliquer ces questions complexes dans un langage qui puisse être compris dans les salles de classe à travers le monde. Le délégué a suggéré que les jeunes soient impliqués dans l'élaboration de la déclaration, qui devrait contenir une formulation inspirante sur la « raison d'être » du programme.

La Norvège a souligné que la déclaration devrait être courte, inspirante et motiver les gens à l'action, plutôt que consister en une reformulation de ce qui sera couvert dans d'autres parties du programme. La déléguée a appelé à réitérer les engagements pour la dignité humaine, le développement durable, la gestion de l'environnement et la bonne gouvernance.

Le Monténégro a déclaré que le programme de développement pour l'après 2015 doit s'appuyer sur la réalisation des OMD. L'ordre du jour doit être universel et adaptable aux conditions de chaque pays, et refléter les questions de la perte de biodiversité et de la déforestation, de l'utilisation non durable des ressources marines, et de la gestion des déchets.

L'Inde a cité les objectifs centraux du programme de mettre fin à la pauvreté en une génération, de permettre une vie dans la dignité pour tous, de placer le monde sur la voie du développement durable, et de rétablir la santé de la planète. Le délégué a mis en garde contre la renégociation du consensus international contenu dans les résultats de Rio+20 et du GTO. Il a indiqué que le programme doit être « de pertinence universelle, mais comporter des actions différenciées », en fonction des situations nationales.

Le Canada a indiqué que le plus grand défi auquel la déclaration s'attaque est celui d'éradiquer la pauvreté. Le délégué a proposé de recourir à un appel populaire pour définir le nouveau titre du programme. Il a affirmé que la déclaration devrait: plaider pour achever la réalisation des OMD, souligner l'importance de la croissance économique durable, et éviter les questions politiques.

La Belgique a déclaré que le premier chapitre du Rapport de synthèse du Secrétaire général pourrait être source d'inspiration pour la déclaration. La déléguée a appelé à éviter les propositions thématiques spécifiques.

Le Mexique a estimé que la déclaration devrait: commencer par réaffirmer les principes des documents de résultat passés; fournir une vision « futuriste »; récapituler ce qui a été réalisé à travers les OMD; et adopter une approche multidimensionnelle de la pauvreté.

L'Autriche a souligné, au nom du Groupe des Amis de l'état de droit, la relation entre l'état de droit et le développement durable. Le délégué a estimé que la déclaration devrait inclure un paragraphe général sur la promotion des droits de l'homme, en utilisant la formulation employée dans les accords précédents.

La Chine a noté que l'éradication de la pauvreté devrait être au cœur de la déclaration et que celle-ci devrait se fonder sur les résultats de Rio+20 et le texte introductif du résultat du GTO. La Chine a ajouté que le texte devrait souligner l'importance: des RCMP; de l'intégration économique régionale; et d'un partenariat mondial renforcé, la coopération Nord-Sud en constituant le canal principal.

Le Nigeria a suggéré de structurer la déclaration en quatre sections, à savoir, les personnes, la planète, la prospérité et le partenariat, et de se centrer, entre autres, sur: les droits de l'homme; les CPD; le transfert de technologies à des conditions avantageuses; la coopération régionale; et les RCMD. La déléguée a souligné la nécessité d'indicateurs appropriés et a appelé à l'intégration des résultats de la conférence FdD3 dans la déclaration pour veiller à ce que les engagements soient respectés.

Le Maroc a indiqué que la déclaration devrait plaider pour: la lutte contre les inégalités par la croissance économique et la création d'emplois; le respect des priorités nationales; la responsabilisation, la surveillance et l'examen des acteurs non étatiques; et le renforcement du système des Nations Unies. Le délégué a ajouté que l'élaboration d'indicateurs ne devrait pas remettre en cause l'équilibre entre les objectifs et les cibles.

La République de Corée a estimé que la déclaration devrait constituer une source de motivation pour les secteurs public et privé. Selon le délégué la déclaration devrait faire référence tant à l'achèvement des travaux relatifs à l'atteinte des OMD

qu'aux travaux supplémentaires nécessaires pour parvenir à un développement durable. Il a déclaré que les « personnes » et la « planète » devraient constituer les éléments de base de la déclaration, et que celle-ci devrait imprimer une forte impulsion à la CdP-21.

La Jamaïque a indiqué que l'effet transformateur du programme peut être atteint par: des progrès significatifs vers l'éradication de la pauvreté; la réduction des inégalités; le soutien de la santé; la qualité et l'accessibilité de l'éducation; et l'élimination des obstacles structurels et systémiques.

Les Îles Salomon ont déclaré que le développement, le FdD et les changements climatiques font tous partie du nexus développement durable. Le délégué a affirmé que la crédibilité du programme de l'après 2015 repose sur la force du résultat de la 21^e réunion de la Conférence des Parties (CdP 21) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Paris, afin de garantir que personne ne soit laissé pour compte.

L'Arménie a proposé un libellé sur l'amélioration du niveau de vie et l'amélioration de la résilience pour la section « vision collective ». La déléguée a attiré l'attention sur la mobilité et le transport. Le Sri Lanka a indiqué que la déclaration devrait: souligner que le programme de l'après 2015 est guidé par les RCMD; mettre en évidence la nature du programme visant à transformer les vies de milliards de personnes à travers le monde; et aborder les défis posés aux pays en situation particulière.

Le Timor-Leste a indiqué que la déclaration doit présenter une vision « audacieuse et forte », et répondre aux défis actuels et émergents, et adopter un ton ambitieux et transformateur. Le délégué a déclaré que la réaffirmation des engagements antérieurs doit figurer en dernier, afin de ne pas « encombrer la déclaration visionnaire de tout ce qui est a été convenu auparavant ».

Le Bangladesh a déclaré que les valeurs, les principes et les éléments de la déclaration devraient attirer les personnes. Le délégué a plaidé pour que la déclaration inclue: l'intensification de l'intégration régionale; le droit au développement; le renforcement des capacités; et l'éradication des inégalités au sein et entre les États.

Le délégué de la France a affirmé que la déclaration devrait encourager l'action, refléter l'importance de la lutte contre les changements climatiques, et faire référence à la gouvernance, la paix et la sécurité. Il a exprimé son soutien pour l'adaptation du système des Nations Unies aux exigences institutionnelles résultant du programme de développement pour l'après 2015 et des ODD.

Le Paraguay a indiqué que la déclaration devrait se centrer sur: l'éradication de la pauvreté; la promotion du développement durable; le respect des droits de l'homme; les besoins des pays vulnérables; et des principes comme la liberté, l'égalité, la coopération, la démocratie, et le respect de la souveraineté nationale.

L'Allemagne a souligné l'importance: d'utiliser une formulation innovante dans les principaux messages politiques généraux; de construire un mécanisme d'examen à trois niveaux, à savoir local, régional et mondial, qui soit ancré au niveau national; et d'un changement de paradigme vers un partenariat

mondial qui dépasse la coopération Nord-Sud pour inclure toutes les parties prenantes. Le délégué a déclaré que les RCMD ne s'appliquent qu'aux questions environnementales.

Les États-Unis ont souligné cinq principes qui devraient être reflétés dans la déclaration: « Ne laissez personne pour compte » en se concentrant sur l'éradication de l'extrême pauvreté et la réalisation des objectifs pour le quintile inférieur, l'égalité de genre, et la réalisation des OMD; la prospérité partagée; la durabilité, y compris par la cohérence avec le processus relatif aux changements climatiques; des institutions responsables et solides et des sociétés pacifiques; et le partenariat mondial.

La Pologne a affirmé que la déclaration doit être attrayante, innovante et inspirante, et a souligné l'importance: d'environnements nationaux favorables; de la primauté du droit; de la bonne gouvernance; de la responsabilisation; des institutions saines; de l'égalité pour tous; et de l'inclusivité. Le délégué a souligné la nécessité de créer un programme qui aille au-delà de l'aide et implique toutes les parties prenantes.

Le délégué du Panama a indiqué que la déclaration devrait mettre en évidence le « coût de l'inaction ». Il a ajouté que les six éléments essentiels proposés par le Secrétaire général, ainsi que la réalisation des OMD, pourraient comprendre « ce que nous devons faire pour y arriver ».

La Finlande a proposé que la déclaration: mette en évidence l'égalité de genre; reconnaisse que les droits de l'homme sont nécessaires au développement, à la paix et à la sécurité; et reflète une décision sur le mécanisme de surveillance et de reddition de comptes. La déléguée a ajouté que l'universalité et la transformation devraient s'appliquer au système des Nations Unies.

Le Rwanda a noté que la déclaration devrait mettre l'accent sur les pays vulnérables, tout en réaffirmant les engagements à éradiquer la pauvreté et la faim, respecter les droits de l'homme et la justice, et assurer le plein emploi décent pour les femmes et les hommes. La déléguée a noté l'importance des solutions différenciées qui sauvegardent la souveraineté et des sources nationales aussi bien que d'autres sources de financement pour mettre en œuvre le programme.

Le Pakistan a affirmé que la déclaration devrait présenter le programme de développement pour l'après 2015 et les ODD comme une « réponse mondiale issue d'un consensus » pour parvenir à un développement durable, et qu'elle devrait comporter un engagement ferme à atteindre ces objectifs, tout en complétant la réalisation des OMD et en reconnaissant les capacités et les priorités des différents pays. Le délégué a suggéré de réaffirmer que le FPHN consiste en un mécanisme volontaire et dirigé par les États, destiné au suivi et à l'examen au niveau mondial.

La Suisse a estimé que le positionnement de la planète sur la voie du développement durable exigera de: dissocier la croissance économique de la dégradation de l'environnement; ne laisser personne pour compte, en particulier les femmes, les filles et d'autres groupes vulnérables; et souligner l'universalité, dans laquelle chaque pays contribue à la réalisation des objectifs mondiaux en fonction de sa situation. Le délégué a ajouté que la déclaration devrait inclure un engagement à surveiller, rapporter, évaluer et examiner les progrès à intervalles pertinents.

La République démocratique du Congo a signalé que la déclaration devrait: inclure les principes de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale, et des RCMD; mettre l'accent sur les droits à une vie décente, à la justice et à l'égalité; refléter le lien entre la paix et le développement; mettre en évidence l'importance du financement, du transfert de technologie et du partenariat mondial; inclure les résultats de la FdD3; et prévoir un calendrier pour le suivi et l'examen.

Le Costa Rica a estimé que le texte devrait être centré sur: la lutte contre la discrimination; l'égalité de genre; l'état de droit et la bonne gouvernance; les défis posés par les changements climatiques; les CPD; le droit au développement; et les droits des groupes vulnérables.

Le délégué de l'Indonésie a souligné que la déclaration devrait: s'appuyer sur le texte introductif du document final du GTO; incorporer les RCMD et les CPD, les pays développés prenant la tête; mettre en évidence l'importance du financement, le transfert de technologie et le renforcement des capacités; et intégrer les résultats de la FdD3. Il a en outre souligné que chaque nouvel objectif et cible doit être appuyé par des sources de financement nouvelles et supplémentaires.

Le Royaume-Uni a déclaré: que « quelque chose comme » les six éléments essentiels du Secrétaire général serait utile pour dépasser les détails et parvenir à une vision claire, tout en préservant l'équilibre du GTO. La déclaration doit exprimer l'ambition de compléter la réalisation des OMD, d'éradiquer l'extrême pauvreté d'ici une génération, et de mettre le monde sur la voie du développement durable et de la résilience aux changements climatiques. La déléguée a estimé qu'aucune cible ne devrait être considérée comme atteinte à moins de l'être pour tous les groupes concernés.

La déléguée de la Fédération de Russie a mis en garde contre la « politisation » de la déclaration, par l'inclusion de libellés sur lesquelles aucun consensus n'a été atteint. Elle a estimé que la déclaration devrait établir le caractère volontaire de l'établissement des rapports et le rôle de leader des pays, et a souligné le rôle du FPHN dans l'examen, l'évaluation, le leadership politique, et les conseils sur l'intégration des trois dimensions du développement durable.

Le Danemark a indiqué que la déclaration devrait: plaider pour éradiquer la pauvreté en ne laissant personne pour compte; aborder les trois dimensions du développement durable; et refléter une approche fondée sur les droits. Le délégué a déclaré que le mandat relatif à la surveillance et à l'examen devrait être fondé sur la responsabilité mutuelle.

Le Pérou a plaidé, au nom du Groupe des Amis de la réduction des risques de catastrophes (RRC), pour l'inclusion de la RRC et de la résilience dans le programme de développement pour l'après 2015. Le développement durable ne peut être atteint si les investissements dans le développement ne tiennent pas compte des risques de catastrophe, a indiqué le délégué. Il a plaidé pour que les résultats post-2015 sur le développement et la RRC se soutiennent mutuellement afin de s'assurer que le développement soit résilient et durable.

La déléguée du Liechtenstein a noté la connexion intrinsèque entre le développement durable et la primauté du droit. Elle a indiqué que le développement durable peut être atteint en s'assurant de la responsabilité des gouvernements et des

institutions face à leur peuple, de concert avec des suivis, contrôles et examens qui soient solides, transparents et efficaces au niveau international.

Le délégué d'Israël a estimé que la déclaration est comme la couverture d'un livre: elle doit convaincre les personnes de le lire. Il a appuyé la suggestion de recourir à un appel populaire pour définir le nom du programme de développement pour l'après 2015, a estimé qu'aucune cible ne doit être considérée comme atteinte à moins de l'être pour tous, a souligné l'autonomisation des femmes et des filles, et a appelé à éviter les chevauchements avec le texte introductif du rapport du GTO.

L'Italie a déclaré que les appels à la croissance économique devraient spécifier « soutenue, inclusive et durable ». Bien que personne ne conteste l'éradication de la pauvreté comme objectif primordial, a estimé le délégué, elle doit toujours être « déclinée avec le développement durable ».

Mercredi matin, le Guatemala a indiqué que la déclaration doit être claire, concise et facile à transmettre, mais de portée globale. La déléguée a suggéré d'inclure: les droits de l'homme; la paix et la sécurité; le leadership national; le renforcement des institutions nationales; les besoins des groupes les plus vulnérables; les partenariats; la résilience et les changements climatiques.

La Croatie a estimé que la déclaration devrait s'appuyer sur une approche fondée sur les droits et souligner: l'éradication de l'extrême pauvreté et de la discrimination; l'égalité de genre; la primauté du droit; et la bonne gouvernance. Le délégué a ajouté que le texte devrait reconnaître le lien entre sécurité et développement et souligner les partenariats multipartites fondés sur la responsabilité partagée et la responsabilité mutuelle.

Le délégué de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a appelé à éviter « une liste de courses » dans la déclaration et à se concentrer sur les principes généraux. Il a déclaré que le texte devrait reconnaître les liens entre la paix et la sécurité, le développement et les changements climatiques, en ajoutant l'importance de l'égalité de genre, de la reconnaissance des enfants et des jeunes, et de moyens assortis de délais de mise en œuvre (MMCE) des engagements.

L'Australie a encouragé l'adoption d'un « modèle actualisé » du développement durable dans la déclaration. La déléguée a suggéré de souligner plus fortement que les femmes constituent des agents de changement, l'appropriation nationale et la responsabilité mutuelle, et l'engagement à ne laisser personne pour compte.

Le Venezuela a estimé que la déclaration devrait refléter la dimension éthique de conserver la vie pour les générations futures. La déléguée a souligné la coopération entre les États, le développement véritablement inclusif, et la responsabilité partagée du développement.

Le Bhoutan a déclaré que le programme devrait traiter des personnes, de la planète et de la prospérité, et être soutenu par des partenariats. S'exprimant au nom des PMA et des PDSL, la déléguée a indiqué que le fait de ne laisser personne pour compte doit constituer un principe sous-jacent, et a appelé à permettre une mise en œuvre différenciée. Elle a déclaré que les pistes se déployant actuellement vers Sendai, Addis-Abeba, New York et Paris font partie intégrante du programme de développement pour l'après 2015.

La Malaisie a déclaré que la déclaration devrait être guidée par: les principes de Rio, l'Agenda 21, le PMCEJ et la Déclaration du Millénaire; l'éradication de la pauvreté et le développement durable en tant que hautes priorités; et les capacités et niveaux de développement nationaux. La déléguée a estimé qu'elle devrait être concise, ambitieuse, et simple, et ne pas inclure une « liste de souhaits » de tous les éléments précédemment convenus.

Le Liban a indiqué que la déclaration devrait être un outil permettant aux dirigeants de communiquer le programme de l'après 2015, ainsi que leurs engagements envers ses objectifs et cibles. Le délégué a plaidé pour une déclaration brève et concise, mais a déclaré qu'elle devrait également refléter les caractères exhaustif et inclusif du programme, et a appelé à aborder les déplacements de populations résultant de conflits.

L'Islande a appelé les États membres à « avoir le courage d'aller au-delà des formulations convenues » dans l'établissement d'une vision commune. La déléguée a estimé que la gestion des ressources naturelles doit être considérée, ainsi que les moteurs du développement non durable, y compris les combustibles fossiles. Elle a plaidé pour inclure dans la déclaration un « lien conceptuel » avec la CdP 21 à la CCNUCC.

La Colombie a appelé à maintenir les « formulations concises et équilibrées » proposées dans les étapes précédentes du processus post-2015, y compris le GTO. La déléguée a convenu de la nécessité de mentionner les défis auxquels le monde est confronté, mais a mis les États membres en garde d'éviter une liste de sujets qui n'ont pas été convenus.

La Turquie a estimé que la déclaration devrait refléter: une conception commune des visions, des objectifs et des résultats attendus du programme; des engagements à prendre des mesures sur les ODD et à éradiquer la pauvreté; et une ambition vers la mobilisation de MMCE et le renforcement des partenariats. Le délégué a également indiqué que la déclaration devrait contenir le message que la mise en œuvre fera l'objet d'un suivi efficace grâce à des mécanismes d'examen scientifique à tous les niveaux.

La Biélorussie a souligné, au nom du Groupe des amis de la famille, le rôle de la famille dans la réalisation des ODD et a appelé à des politiques axées sur la famille aux niveaux national et international.

L'Arabie saoudite a plaidé pour que l'éradication de la pauvreté occupe le premier plan dans la déclaration, a souligné la nécessité de prendre en compte les situations nationales et de respecter la souveraineté nationale, et a déclaré que des sources de financement complémentaires aux sources traditionnelles devraient être trouvées.

L'Éthiopie a suggéré que la déclaration comporte une section dédiée à chaque groupe de pays en situation particulière et qu'elle inclue le résultat de la FdD3. Le délégué a souligné l'importance de mettre en évidence que l'éradication de la pauvreté constitue le principal défi; de l'appropriation nationale et du respect de l'espace politique national; et des sources de financement nouvelles et supplémentaires en complément des sources traditionnelles.

Le Népal a proposé que le texte: soit concis, facile et simple à communiquer; inclue les RCMD, l'universalité, la différenciation et les besoins des personnes vivant dans les

régions montagneuses et dans des situations de post-conflit; et réaffirme le Programme d'action d'Istanbul (PAI) et la Voie à suivre de SAMOA.

Le délégué du Viet Nam a indiqué que la déclaration ne représente pas le programme de l'après 2015 dans son entier, ni les trois autres composantes du programme: les ODD, les MMCE, ou le cadre de suivi et d'examen. La déclaration, a-t-il indiqué, devrait simplement déclarer la volonté et l'engagement politiques vis-à-vis de la mise en œuvre et de l'examen.

Le Nicaragua a estimé que la déclaration doit être centrée sur les personnes et appeler à éradiquer l'extrême pauvreté. Elle devrait prendre en compte la différenciation, éviter d'énumérer de façon sélective les objectifs, et souligner le partenariat mondial, sur la base de l'ODD 8, tout en tenant compte de ses échecs.

La Slovaquie a dit espérer que la déclaration mette en évidence la nature transformatrice et universelle du programme, tout en reflétant les valeurs universelles des droits de l'homme, de la gouvernance démocratique, de la paix, de l'égalité et du respect de l'environnement. La déléguée a déclaré que tout le monde doit avoir un rôle dans le programme et que tous les acteurs et ressources significatifs devraient être mobilisés.

Le Soudan a estimé que la déclaration devrait souligner la souveraineté des États, le droit au développement, la justice et les RCMD. La déléguée a indiqué que le programme devrait être complémentaire aux efforts régionaux, et devrait recourir à la conférence FdD3 pour mobiliser des ressources, renforcer les infrastructures, et stimuler l'investissement.

Le Chili a indiqué que la déclaration devrait être centrée sur l'éradication de la pauvreté, et l'intégration et l'équilibre des trois dimensions du développement durable. Le délégué a appelé à inclure les RCMD, et à tenir compte des différentes visions, approches et outils pour parvenir à un développement durable.

Le Suriname a fait une déclaration au nom de 42 autres gouvernements: l'Albanie, l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, le Cap-Vert, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Géorgie, la Grèce, le Guatemala, l'Islande, Israël, le Japon, la Lettonie, le Liechtenstein, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Panama, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Pays-Bas, les Philippines, la République de Corée, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, Samoa, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, la Suisse, l'Uruguay et la Zambie. Le délégué a souligné l'importance de placer l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles au cœur de la déclaration. Il a ajouté qu'elle doit aborder la discrimination, les inégalités, et la violence auxquelles font face les femmes et les filles, puisque le programme de développement ne sera atteint qu'avec le « courage collectif » de promouvoir l'égalité de genre.

El Salvador a estimé que la déclaration devrait mettre en évidence: les RCMD; l'élimination de la faim et de la pauvreté; les CPD; les besoins des pays vulnérables; et les droits des migrants. Le délégué a appelé à l'ajout d'au moins une référence aux indicateurs, notant la nécessité d'adapter les processus d'évaluation au nouveau paradigme

de développement. Il a souligné que même si les processus entourant les négociations post-2015 et la FdD3 se complètent mutuellement, ils sont indépendants.

Faisant référence à la nécessité de rendre la déclaration ambitieuse, transmissible et simple, la Géorgie a noté que « il vaut mieux bien faire que bien dire », et a recommandé que le texte comprenne: une référence au caractère central des droits de l'homme et aux travaux inachevés des OMD; le lien entre État de droit et développement durable; et le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale.

Le Ghana a souligné que la déclaration devrait préciser « ce qui est nouveau » et « ce qui diffère » du programme précédent. La déléguée a en outre souligné la nécessité: d'un système de surveillance solide fondé sur la science, doté d'indicateurs mesurables; de la participation de multiples parties prenantes; de partenariats pour aborder les MMCE, le transfert de technologies, le commerce et le renforcement des capacités; et de l'autonomisation des femmes.

Le Pérou a indiqué que la déclaration doit souligner la dignité humaine et une vision de l'humanité où personne n'est laissé pour compte. Le délégué a souligné les droits des personnes vulnérables, comme les personnes âgées et les personnes handicapées, et a noté que les facteurs transnationaux tels que les changements climatiques exacerbent leur vulnérabilité.

La Suède a fait remarquer l'émergence d'un consensus concernant: la mise en évidence de l'universalité comme un aspect central du programme de développement pour l'après 2015; l'importance de ne laisser personne pour compte; la communication du caractère transformationnel du programme, et l'interdépendance de l'éradication de la pauvreté et du développement durable; et l'importance d'inclure les changements climatiques et l'égalité de genre dans la déclaration. La déléguée a ajouté que le programme de développement pour l'après 2015 est pour et par tous les pays et les parties prenantes, et donc les avantages et les contributions devraient être partagées par tous.

L'Ouganda a estimé que la déclaration devrait: engager à la finalisation des OMD; mener les dirigeants à des engagements assortis de délais; engager à l'adoption d'un mécanisme d'examen périodique; et engager à l'intégration des ODD dans les plans nationaux et priorités nationales. Le délégué a également proposé de définir la portée des partenariats avec les parties prenantes.

Monaco, s'exprimant également au nom de la Tunisie, a appelé à inclure la notion de sport pour la paix dans la déclaration, car il englobe un large éventail de questions de développement.

L'Afghanistan a estimé que la déclaration devrait s'appuyer sur les textes de résultats convenus au niveau international, et se concentrer sur l'éradication de la pauvreté comme un objectif primordial. Le délégué a également indiqué qu'elle devrait: réaffirmer que le succès dépend de MMCE robustes; reconnaître les pays en situation particulière; et souligner l'importance d'un partenariat mondial renouvelé.

Le délégué de l'Équateur a mis en exergue la promotion des droits de l'homme dans la section « vision commune » de la déclaration. Pour un programme vraiment transformateur, a-t-il dit, il faut transformer les systèmes et corriger les irrégularités structurelles. Les six éléments proposés par le Secrétaire

général ne reflètent pas « l'équilibre des principaux besoins de développement » et détournent plutôt l'attention de l'éradication de la pauvreté, a-t-il souligné.

La Thaïlande a indiqué que la vision collective pour 2030 devrait être: la promotion d'un avenir économiquement, socialement et écologiquement durable pour notre planète et pour les générations présentes et futures. Le délégué a privilégié l'autonomisation des femmes, des filles, des personnes âgées et handicapées, et la lutte contre les changements climatiques et le renforcement de la résilience aux catastrophes naturelles. Il a déclaré qu'un meilleur accès à des données ventilées est fondamental pour un développement inclusif.

Le Mexique, s'exprimant également au nom de l'Argentine, de l'Espagne, de l'Iran, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, de la Syrie, de la Tanzanie, du Tchad, de la Zambie et du Zimbabwe, a souligné la nécessité de politiques publiques plus complètes visant l'éradication de la pauvreté, et a appelé à une mesure de la pauvreté qui aille au-delà des moyennes nationales pour inclure le bien-être, l'égalité, la durabilité et la protection sociale. Le délégué a souligné en outre la nécessité de données ventilées et d'investissements dans les capacités des pays en matière de statistique.

La Tanzanie a indiqué que la déclaration devrait: réaffirmer la centralité des MMCE pour la réalisation des ODD; souligner la nécessité que les pays développés respectent leurs engagements; préciser que la coopération Sud-Sud ne peut pas remplacer la coopération Nord-Sud; souligner l'importance de l'action sur les changements climatiques; et mettre en évidence la corrélation étroite entre ce processus et la FdD3.

Le Tchad a suggéré, comme point marquant de déclaration: les RCMD; le respect de l'espace politique national; l'industrialisation comme moteur de développement; la dimension environnementale, clairement liée à la CCNUCC; le lien entre paix et développement; et le respect des engagements en matière d'aide publique. Le délégué a appelé à un paragraphe distinct pour chaque groupe de pays en situation particulière.

L'Espagne a estimé que la déclaration devrait s'appuyer sur: la reconnaissance des réalisations relatives aux OMD et les enseignements appris; des valeurs et principes; le caractère universel et transformateur du programme; la durabilité environnementale et les changements climatiques; la dignité, la planète, les personnes, la prospérité, le partenariat et la justice; la participation de multiples parties prenantes; la responsabilité et l'obligation de rendre des comptes; et la gouvernance mondiale.

La Syrie a appelé à ce que tous les pays puissent bénéficier du développement durable, et s'est opposée à la politisation des questions de développement. Le délégué a estimé que la déclaration doit réitérer un appui aux droits des personnes sous occupation étrangère.

L'Argentine a suggéré d'utiliser le texte d'introduction du GTO comme un élément fondamental de la déclaration, notant l'importance du résultat du GTO. Le délégué a également indiqué que le suivi devrait recourir aux rapports nationaux, et que les pays ne doivent pas être punis pour poursuivre différents modèles de développement. Ce sera à chaque pays d'utiliser les indicateurs les plus efficaces pour les objectifs et cibles convenus.

Le Yémen a déclaré que la pauvreté et la faim ne peuvent être éradiquées que dans le cadre de la croissance globale et de la fin du chômage. La déléguée a également souligné l'importance de la stabilité politique pour le développement durable, en déclarant que les luttes de pouvoir internes signifient une répartition inéquitable au sein de la population.

La Zambie a appelé à une référence à la formation des enfants pour qu'ils deviennent des adultes socialement et écologiquement responsables et productifs. La déléguée a ajouté que l'éradication de la pauvreté et l'égalité ne peuvent être dissociées des libertés économique et sociale, en disant que la déclaration devrait inclure toutes les questions pertinentes.

La Nouvelle-Zélande a estimé que la déclaration devrait être durable — pertinente aujourd'hui et pour les générations à venir. Elle a indiqué qu'il ne s'agit pas d'une résolution qui sera négociée, qu'elle ne devrait pas être contrainte par une formulation convenue, et ne devrait pas refléter le plus petit dénominateur commun d'un accord. Elle a ajouté que le thème phare du programme de l'après 2015 devrait être « l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes, partout, tout en ne laissant personne pour compte ».

Le délégué de l'Iran a appelé à un message de coopération constructive et de développement bénéficiant à tous dans la déclaration. Les concepts de ne laisser personne pour compte, de RCMD, et de respect des cultures et des religions devraient également être inclus, a-t-il dit.

Le Japon a indiqué que la déclaration devrait refléter la volonté de transformer le système des Nations Unies, non les autres institutions pour lesquelles les Nations Unies n'ont pas de mandat. Le délégué a souligné que le programme doit placer les personnes au centre, et n'a pas appuyé l'idée que les MMCE fassent uniquement référence au financement et à la technologie.

Le Zimbabwe a estimé que la déclaration devrait: être appuyée sur les résultats convenus; articuler une vision de partenariat mondial « véritable »; être guidée par le principe de RCMD; indiquer l'importance sous-jacente des MMCE dans la réalisation du programme; et accorder une attention particulière aux pays dans des situations particulières.

Les co-facilitateurs ont annoncé qu'ils présenteraient un « projet de document de discussion » pour informer le reste de la conversation de la semaine sur la déclaration.

SÉANCE D'INFORMATION AVEC LA DIVISION DE STATISTIQUE DES NATIONS UNIES

Mercredi après-midi, la session a commencé par un exposé de Stefan Schweinfest, Directeur de la Division de statistique des Nations Unies, sur le développement d'indicateurs pour le programme de développement pour l'après 2015. La Division de statistique est le Secrétariat de la Commission de statistique des Nations Unies (CSNU), désignée comme point focal intergouvernemental des Nations Unies pour le développement de tous les indicateurs.

PRÉSENTATION: Concernant le nombre d'indicateurs, Schweinfest a présenté les recommandations du Groupe des Amis de la présidence du CSNU (FOC) que la « liste de base » devrait être limitée à quelques 100 à 120 indicateurs pour la surveillance mondiale, afin d'éviter que de sérieux

problèmes de capacité ne se posent aux communautés des statistiques nationales dans le monde entier. Cette liste de base serait soutenue par une « architecture beaucoup plus large d'indicateurs », y compris des indicateurs de suivi national, régional et sectoriel.

Concernant le calendrier, Schweinfest a déclaré que la Commission avait prévu que les indicateurs seraient développés après que les gouvernements aient conclu leur dialogue politique et formulé les objectifs et les cibles. Mais puisque les co-facilitateurs de l'après 2015 ont demandé des commentaires avant la réunion de négociation de mars, a-t-il indiqué, la Commission a offert de fournir une proposition préliminaire avant cette réunion, et une proposition finale vers la fin de 2015.

Concernant l'évaluation des indicateurs possibles, il a indiqué que la Division a produit une liste préliminaire d'indicateurs proposés — soit environ deux par cible du GTO, pour un total de plus de 300 — destinés à se voir attribuer une « cote brute provisoire » par les organismes de statistiques.

Après la 46^e session de la Commission de statistique, elle diffusera un document de travail technique aux États membres, le ou autour du 18 mars 2015.

ÉCHANGE INTERACTIF: les États membres ont soulevé des questions et fait des remarques sur le processus de statistiques, y compris sur: la question de savoir s'il comprend également un « test technique » des cibles; la sélection des membres du FOC; la nécessité de limiter les indicateurs suggérés aux indicateurs mondiaux, le respect de l'espace politique national; la proposition d'indicateurs pour les objectifs de MMCE; et la question de savoir si les indicateurs feront partie du processus de négociation. Un délégué a averti que le cadre des indicateurs ne devrait pas être utilisé pour introduire des idées controversées, mais demeurer un exercice technique, traitant des objectifs et cibles convenus.

SÉANCE D'INFORMATION SUR L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES, SYNERGIES AVEC LE PROCESSUS DE LA FDD3

Concernant la relation entre les négociations sur le programme de développement pour l'après 2015 et les préparatifs pour la FdD3, les co-facilitateurs ont proposé que la session sur le processus post-2015 du 20 au 24 avril aborde les questions financières dans le contexte des ODD, poursuivant « de manière harmonieuse » la session du 13 au 17 avril sur la FdD3.

Nikhil Seth, Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies, a informé les participants de l'engagement des parties prenantes non gouvernementales dans le processus. Il a déclaré que la barre « haut » placée par les processus de la Conférence de Rio+20 et du GTO se maintient, en citant la participation récente des parties prenantes sous forme: de contributions écrites sur la déclaration résumées par un comité de pilotage; d'événements parallèles lors des séances de négociation; et de séances de dialogue autonomes avec les États membres.

Seth a également appelé à des contributions au Fonds d'affectation spéciale du DAES pour financer les voyages des représentants des pays en développement qui, autrement, pourraient être à court de fonds avant la session juillet.

DIALOGUE INTERACTIF AVEC LES GRANDS GROUPES ET AUTRES PARTIES PRENANTES

Jeudi matin, les États membres ont commencé un dialogue interactif avec les principaux Grands groupes et autres parties prenantes. Le Co-Facilitateur Donoghue a salué les contributions des participants à ce qui, a-t-il dit, constituait déjà un échange riche et éclairant sur les principes, les thèmes et le contenu de la déclaration.

Le Co-Facilitateur Kamau a ajouté que les Grands groupes et autres parties prenantes ont déjà pu observer leur impact sur le processus du GTO, et a indiqué que sans leurs fortes voix, « nous n'aurions peut-être pas obtenu ce résultat ». Il a également demandé aux représentants de la société civile de « changer de vitesse », notant que même si certains groupes continuaient à faire campagne pour certains éléments dans le cadre des ODD, cette phase est maintenant terminée. « Aidez-nous à concevoir le 'comment' », a-t-il demandé.

UNE VISION COLLECTIVE DE LA ROUTE VERS

L'HORIZON 2030: Dans la discussion sur « Une vision collective de la route vers l'horizon 2030 », un représentant du Grand groupe Enfance et Jeunesse et Au-delà de 2015 a appelé à une vision dans laquelle la pauvreté est éradiquée, le bien commun a préséance sur « les intérêts de quelques-uns », les droits de l'homme sont garantis, et l'environnement est protégé.

Une représentante de Save the Children Chine a fait la lecture d'une déclaration approuvée par 3200 organisations qui stipule que l'action en faveur des plus pauvres et des plus marginalisés devrait être prioritaire. Elle a appelé à des objectifs nationaux pour réduire les écarts entre les groupes favorisés et défavorisés.

Le Japon a déclaré qu'une approche centrée sur la personne et le concept que « personne ne soit laissé pour compte » est nécessaire. Le délégué a également souligné que la durabilité est cruciale pour les générations futures.

Les Maldives ont indiqué que la vision de la déclaration devrait être centrée sur les personnes, l'éradication de la pauvreté, et l'atteinte de la résilience.

Une représentante du Grand groupe des Agriculteurs a indiqué que la déclaration devrait être centrée sur l'égalité de genre et les petits exploitants agricoles. Elle a souligné la nécessité de combler le fossé entre la politique et la mise en œuvre.

Une représentante de la Fédération internationale du vieillissement a appelé à des données fiables et ventilées pour les personnes jusqu'à l'âge de 100 ans. Elle a souligné que les droits de l'homme pour tous doivent être à la base de la déclaration, et que celle-ci doit utiliser des mots que les personnes comprennent et auxquels elles puissent s'identifier.

CE QUE NOUS DEVONS FAIRE POUR Y PARVENIR:

Dans la discussion sur « Ce que nous devons faire pour y parvenir », un représentant de l'Alliance internationale des migrants a indiqué que la déclaration devrait reconnaître que le système économique actuel dépend de l'injustice, de même qu'il la produit, et engager ses signataires à y remédier.

Une représentante de The Hunger Project a appelé à l'autonomisation des femmes et des personnes vivant dans la pauvreté comme des agents clés du changement.

Le délégué du Royaume-Uni a indiqué que ce programme vise « une vie meilleure pour les personnes, pas pour les gouvernements », et a encouragé une focalisation sur les plus

pauvres et les plus vulnérables. Le concept de « personne laissé pour compte » devrait être étayé par des données, l'égalité de genre, le financement pour le développement, et l'universalité, a-t-il ajouté.

Le Brésil a déclaré que la formulation « personne laissé pour compte » n'expose que la moitié des faits, demandant: « Que dire de ceux qui sont devant de façon préjudiciable? » Le délégué a préféré se concentrer sur les inégalités et la lutte contre la pauvreté. Il a ajouté que l'ONU a besoin d'outils pour multiplier et médier les relations avec le secteur privé pour s'assurer que celui-ci « se comporte mieux dans le monde ».

L'Inde a appelé à la mobilisation de tous les secteurs de la société, puisque le programme en est un de coopération internationale et non d'action purement nationale.

Un représentant de l'Organisation Wudanyi des personnes handicapées a souligné que les personnes handicapées doivent figurer explicitement dans la déclaration, et qu'aucune cible ne doit être considérée comme atteint à mois de l'être pour toutes les personnes.

Un représentant du Commonwealth Medical Trust a plaidé pour que la déclaration inclue le « bien-être » et la santé, en particulier des femmes et des filles.

COMMENT ALLONS-NOUS Y PARVENIR: Dans le segment de la discussion sur « Comment allons-nous y parvenir », un représentant de Beyond 2015 a appelé les États membres à créer un environnement favorable à la société civile pour augmenter la capacité des personnes à contribuer et à tenir les gouvernements responsables.

Un représentant du Voluntary Service Overseas a indiqué que la déclaration doit reconnaître le rôle du volontariat dans la promotion du développement durable.

Amina Mohammed, Conseillère spéciale des Nations Unies sur la planification du développement pour l'après 2015, a souligné que, comme l'ONU célèbre son 70^e anniversaire cette année, « nous devons tous réfléchir à la façon d'atteindre les objectifs du programme et de continuer les travaux inachevés relatifs aux OMD ».

Le délégué de la Fédération de Russie a souligné qu'il ne considère pas les entreprises comme des membres à part entière du programme de développement pour l'après 2015, ni en tant qu'égaux des États membres.

Les Pays-Bas ont déclaré que les entreprises ne peuvent pas être mises au même niveau que les États, mais que tous devraient se sentir responsables du programme et touchés par la déclaration, de la base jusqu'aux entreprises.

La Fondation Tebtebba a déclaré que l'application universelle des objectifs et cibles devrait tenir compte des contextes nationaux et de la diversité culturelle, et a appelé à la ventilation des données pour identifier les personnes à risque d'être laissées pour compte.

SUIVI ET EXAMEN: Dans le segment de la discussion portant sur « le suivi et l'examen », un représentant du Grand groupe des Travailleurs et Syndicats a estimé que la déclaration doit incorporer les principes de la responsabilité mutuelle, de partenariat et de participation des acteurs étatiques et non étatiques.

Une représentante du Grand groupe des ONG a déclaré que le succès est lié au financement et dépend de mécanismes d'examen forts, ouverts, accessibles et participatifs. Elle a souligné que les enfants et les jeunes doivent être engagés dans les mécanismes de reddition de comptes.

La Suisse a parlé de l'importance du suivi et de l'examen, y compris la création d'incitations à participer et promouvoir le partage des connaissances. Le délégué a indiqué que le FPHN doit être un forum clé permettant un examen solide et qualitatif des progrès accomplis en matière d'ODD.

Le Pérou a déclaré que puisqu'il ne s'agira pas d'un document juridiquement contraignant, le suivi et l'examen sont très importants.

Le Grand groupe des Autorités locales a appelé à ce que la déclaration définisse clairement la « bonne gouvernance » en insistant sur les dimensions inclusives et participatives qu'elle devrait inclure.

Le Centre de ressources et de recherche pour les femmes de la région Asie-Pacifique (ARROW) a souligné la nécessité d'une pleine participation de la société civile à tous les niveaux, du processus de décision jusqu'à la mise en œuvre, en insistant sur la participation des femmes.

NOTRE ENGAGEMENT: Dans la discussion portant sur « Notre engagement », un représentant de l'Union internationale des transports routiers a mis en exergue un partenariat mondial pour des transports durables, aux fins d'améliorer la durabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Le Canada a indiqué que la déclaration devrait inspirer l'action, que ce soit dans « les villages, les villes, les salles de classe, les salles de conférence, ou dans les corps législatifs ». Le délégué a estimé qu'un cadre d'éléments est nécessaire et devrait être explicite dans la déclaration.

Une représentante de Red de Acción de Mujeres por la Tierra y el Clima a appelé à l'autonomisation des femmes, qui peuvent guider les gouvernements locaux pour trouver des solutions aux changements climatiques.

Une représentante de l'Université de Cape Town a indiqué que la déclaration a souligné le rôle de la science dans l'identification de nouvelles technologies. Elle a suggéré que sans « expansion massive et généralisée » de la capacité scientifique et technologique, « le cadre des ODD dans son ensemble sera compromis ».

Clôturant le dialogue interactif, Donoghue a déclaré que le Secrétariat présentera un compte-rendu des échanges. Kamau a observé qu'une « saine » divergence de vues avait été exprimée, et que les discussions interactives permettent de nouvelles façons de comprendre les questions. Il a indiqué que l'engagement des États membres dans le dialogue avait été « le plus fort que nous ayons observé jusqu'à présent ».

DOCUMENT DE DISCUSSION POUR LA DÉCLARATION

Jeudi après-midi, après avoir réfléchi sur la « fascinante conversation » pendant le dialogue interactif, Kamau a présenté le « document sans statut » sur la déclaration qui avait été distribué aux États membres jeudi matin. Kamau a encouragé un « libre échange d'idées » et la diversité des opinions.

L'Afrique du Sud a indiqué, au nom du G-77/Chine, qu'ils auraient besoin de plus de temps pour assurer la coordination entre les membres du Groupe.

Le Guatemala a mis en exergue l'importance de la réduction des inégalités, et a demandé que les références à la croissance économique soulignent une « prospérité durable et partagée ». Le délégué a estimé que la déclaration doit inclure le renforcement des institutions et le rôle central de l'État, et a soutenu l'option d'inclure les six éléments du Rapport de synthèse du Secrétaire général.

La République de Corée a salué l'inclusion: de la gouvernance; des institutions; de la primauté du droit; des six éléments du Secrétaire général; et des parties prenantes. Le délégué a estimé que la déclaration devrait mentionner spécifiquement les droits des personnes handicapées et le concept de « citoyenneté mondiale ».

Le Nigeria a appelé à la suppression de « tous » devant la mention des droits de l'homme, en déclarant qu'il rend le concept vague et sujet à interprétation. Le délégué a également déclaré que le principe de l'espace politique national faisait défaut.

Le Belize, s'exprimant au nom de la CARICOM, a indiqué que l'idée d'un programme centré sur les personnes doit être assurée en soulignant le potentiel humain. La déléguée a indiqué que la déclaration ne devrait pas être une simple « campagne de relations publiques », et a appelé à la création d'une stratégie de communication séparée.

Le Mexique a indiqué qu'un cadre centré sur les personnes donnerait au programme un caractère novateur, soulignant la nécessité de parler aussi de l'inégalité lorsque la pauvreté est abordée. Il a souligné que les PRI devraient justifier un traitement différent des pays en situation vulnérable, et a noté la nécessité d'intégrer la migration dans la déclaration.

L'UE a observé que les six éléments du Secrétaire général pourraient être « très utiles » pour cadrer la déclaration et a félicité les références: aux sociétés pacifiques, à l'État de droit et à la bonne gouvernance; à la solidarité et à la responsabilité partagée; et au fait de ne laisser personne pour compte, y compris les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables. Le délégué a noté que le texte devrait insister sur la cohérence des politiques, les cadres favorables et le résultat de la FdD3 (comme base aux MMCE), ajoutant que les RCMD s'appliquent uniquement à la dégradation de l'environnement et non à l'ensemble du programme mondial.

Le délégué du Pérou a souligné la nécessité « d'autant de prévisibilité que possible » concernant les étapes du processus. Il a identifié les éléments suivants faisant défaut dans le document: le respect de l'espace politique national; la culture en tant que catalyseur du développement durable; la résilience; le caractère multidimensionnel de la pauvreté; et la migration.

L'Allemagne a exprimé son soutien aux six éléments du Secrétaire général pour encadrer la déclaration, et a exprimé sa préférence pour un titre plus ambitieux. Le délégué a estimé que le projet devrait incorporer le « nouvel esprit » du partenariat mondial, qui devrait être fondé sur le principe de l'universalité, de la responsabilité partagée et de la responsabilité mutuelle.

Le délégué du Timor-Leste a déclaré que le nouveau document l'a rassuré sur le fait que la déclaration peut être courte tout en étant inspirante. Il a appelé à l'ajout de la dimension sociale du développement durable au tout début, afin de refléter les trois dimensions, et a indiqué que l'ensemble des six éléments est préférable à quelques-uns.

Le Paraguay a suggéré de préciser les principes de la Charte des Nations Unies de façon plus claire, et a indiqué que la taille de la déclaration ne devrait pas être réduite au détriment des points substantiels.

La Suisse a appelé à renforcer les références de la déclaration à la dimension environnementale. Le délégué a estimé que les six éléments du Secrétaire général pourraient être formulés comme des actions: « se centrer sur les personnes; ne laisser personne pour compte; protéger la planète ». Il a demandé que l'élément sur la justice soit conservé.

Le Bénin a appelé à ajouter la « croissance économique durable et inclusive et la prospérité partagée », notant que la prospérité existe, mais qu'elle n'est pas partagée. Le délégué a également estimé que la déclaration devrait refléter l'importance de l'agriculture, et que les références à l'État de droit et à la bonne gouvernance doivent inclure à la fois les niveaux national et international.

Le Royaume-Uni a appuyé l'utilisation des notes de bas de page, mais a estimé que la déclaration devrait être plus courageuse et plus avant-gardiste dans la définition des changements réels que le monde espère réaliser. Le délégué a plaidé pour un document qui expose plus fermement les défis que posent les changements climatiques à l'éradication de la pauvreté.

Le délégué de la France a estimé que la déclaration devrait traiter de toutes les parties prenantes et acteurs et de l'ensemble des personnes impliquées. Les changements climatiques devraient occuper un niveau élevé dans le document, a-t-il dit, car ils sont déterminants pour de nombreux pays vulnérables.

Le Kazakhstan a appuyé l'inclusion des sociétés pacifiques, du genre et des changements climatiques, et a soutenu les références aux PMA et au développement industriel durable.

Les États-Unis ont appelé à s'appuyer sur l'expérience des OMD, et à renforcer la vision principale par l'éradication de la pauvreté. Le délégué a estimé que la déclaration devrait mobiliser les dirigeants politiques et la communauté mondiale, mais ne devrait pas tenter de tout élaborer.

Les Maldives ont souligné la nécessité d'aborder le concept de résilience dans le projet.

L'Arménie a identifié quelques éléments manquant au projet: aborder la résilience; le lien entre la migration et le développement international; l'engagement à la coopération internationale; et le rôle de la coopération régionale.

La Fédération de Russie a souligné la nécessité d'un titre plus concret et spécifique. La déléguée a exprimé son soutien aux quatre éléments proposés par le Brésil pour encadrer la déclaration plutôt qu'aux six éléments du Secrétaire général.

Vendredi matin, la session a débuté à 11h afin de donner aux gouvernements plus de temps pour examiner le document que les co-facilitateurs avaient distribué jeudi.

L'Afrique du Sud, s'exprimant au nom du G-77/Chine, a mis en garde contre le fait de se prononcer sur la longueur de la déclaration et a estimé qu'elle doit refléter l'équilibre des ODD proposés et du développement durable. Le délégué s'est dit favorable à mentionner la souveraineté, l'autodétermination, les CPD, et l'égalité, et à éviter les concepts qui n'ont pas été universellement négociés. Soulignant que la reddition de comptes devrait être menée par l'État et volontaire, il a déclaré que le terme « responsabilité mutuelle » n'est pas applicable. Les MMCE demeurent clés pour le Groupe, a-t-il dit, et comprennent l'aide financière, le renforcement des capacités, le transfert de technologies, et d'autres questions systémiques.

Le Mozambique a déclaré, au nom du Groupe africain, que le texte a été trop axé sur les droits de l'homme, et qu'il devrait plutôt indiquer que l'éradication de la pauvreté est le plus grand défi au niveau mondial. Le délégué a appelé à mettre l'accent sur l'industrialisation, les infrastructures, l'agriculture et l'espace politique national. Le financement du développement est « un processus indépendant et devrait être traité comme tel », a-t-il souligné. Il a ajouté que l'occasion unique que représente le 70^e anniversaire des Nations Unies devrait être utilisée pour assurer la paix et la sécurité et la prévention des conflits.

La déléguée de la Norvège a salué les six éléments du Secrétaire général comme étant utiles pour l'élaboration de la déclaration et a suggéré de les reformuler de façon plus orientée vers l'action, tout en engageant le « grand public » à en définir le titre. Elle a appelé à un message fort sur les changements climatiques et à une référence au fait de rendre les Nations Unies aptes à atteindre leurs objectifs.

La Finlande a souligné que la nouveauté des ODD réside dans l'éradication de la pauvreté tout en favorisant le développement durable, et dans leur caractère universel. La déléguée a souligné le défi de communiquer un programme aussi vaste et a estimé que les six éléments du Secrétaire général constituent un outil utile. L'égalité de genre doit être reconnue à la fois comme un objectif et comme un moyen de développement durable, a-t-elle ajouté.

Les Pays-Bas ont déclaré que le projet est un « mandat » utile pour qu'un rédacteur de discours propose une formulation « vraiment compréhensible et visionnaire ». Le délégué a proposé d'utiliser les notes de bas de page afin de limiter la déclaration à 2 ou 3 pages et de recourir aux six éléments du Secrétaire général comme principal moyen de communication du programme. Il a en outre appelé à inclure les jeunes et les enfants.

Le délégué du Japon a appelé à éviter un « arbre de Noël de formulations convenues » dans la déclaration. Il a souligné l'importance des perspectives centrées sur les personnes, et a appuyé l'adoption des six éléments. Il a ajouté que les capacités différenciées n'ont pas la même signification que les RCMD.

Le Pakistan a souligné la nécessité que la déclaration inclue: une croissance économique soutenue et inclusive et des emplois décents, le droit des peuples à l'autodétermination, et un rôle renforcé pour le FPHN, la reddition de comptes s'étendant jusqu'aux MMCE des ODD.

L'Allemagne a déclaré que l'appropriation du programme par les acteurs nationaux est déterminante. Le délégué a instamment demandé plus de spécificité sur la nature transformationnelle du

programme, et d'utiliser l'expression « transformation vers le développement durable ». Il a également indiqué sa préférence pour le terme « croissance durable et inclusive » au lieu de « croissance soutenue », pour tenir compte des trois dimensions du développement durable.

Le Danemark s'est dit favorable à une référence à l'importance des jeunes et des enfants. Le délégué a indiqué que de nouveaux aspects du programme, à savoir l'universalité, l'action transformatrice et le partenariat, devraient être soulignés au début de la déclaration. Il a également appelé à reconnaître la dégradation de l'environnement comme un défi majeur posé à l'éradication de la pauvreté et au développement durable.

L'Islande a appelé à une formulation plus ferme sur les droits de l'homme, l'égalité de genre et la primauté du droit.

La déléguée de la Lettonie a estimé que la déclaration doit être courte, concise, et transmettre un message clair et puissant, tout en incorporant les liens entre l'éradication de la pauvreté et le développement durable dans ses trois dimensions. Elle a également souligné que les rôles des autorités locales et de toutes les parties prenantes doivent être mentionnés.

Le délégué de la Turquie a déclaré que la devise de « personne laissé pour compte » devrait être le principal message de la déclaration, et que les six éléments du Secrétaire général pourraient être utilisés comme outil de communication. L'appropriation nationale des ODD est essentielle, a-t-il dit, et les références aux besoins des PRI ne devraient pas détourner l'attention des besoins d'autres pays en situations particulières. Le délégué de l'Espagne a déclaré que l'introduction devrait inclure une phrase sur les inégalités, l'éradication de l'extrême pauvreté et l'assurance d'un développement durable. Comme les défis d'aujourd'hui ne connaissent pas de frontière, a-t-il dit, la responsabilité les concernant devrait également être partagée.

La Roumanie a soutenu les six éléments du Secrétaire général en tant qu'outil de communication et a proposé de mieux articuler: les liens entre l'éradication de la pauvreté et le développement durable; l'universalité; l'égalité de genre; la cohérence des politiques; un accent renforcé sur la durabilité environnementale; et le plein respect des principes du droit international.

L'Irak a souligné l'importance de: réaffirmer le lien entre la paix, la sécurité et le développement; noter les changements climatiques et leurs impacts négatifs; et fournir des services et infrastructures de base à la population.

L'Italie a souligné la nécessité de mettre en évidence le lien entre l'éradication de la pauvreté et le développement durable et de construire un partenariat mondial fondé sur l'universalité et la responsabilité partagée.

L'Égypte a déclaré que le processus de la FdD3 est distinct du programme de développement pour l'après 2015 et ne traite pas des MMCE de celui-ci. Le délégué a appelé à remplacer « les valeurs fondamentales communes » par les principes de la Charte des Nations Unies. L'Égypte a également cité un « accent démesuré » sur l'Objectif 16, a appelé à aborder le système commercial et d'autres questions systémiques, et a soutenu le recours aux « quatre P ».

La Tunisie a plaidé pour une référence à une croissance économique soutenue et résiliente, et a souligné les liens entre le développement durable et la paix et la sécurité.

La Croatie a déclaré que le caractère transformationnel du programme devrait se traduire par « l'assurance d'une planète durable dans toute sa biodiversité ». Le délégué a ajouté que l'égalité de genre, les droits de l'homme, la gouvernance démocratique et la primauté du droit devraient ressortir davantage dans la déclaration.

Le Costa Rica a déclaré que les droits de l'homme, l'éradication des inégalités, la question transversale du genre, les groupes vulnérables, et la pauvreté devraient être inclus dans la déclaration.

Le délégué du Brésil a déclaré que les TIC pour le développement doivent être soulignés, ainsi que la création de conditions favorables à l'inclusion et à l'égalité. L'idée que les objectifs ne seront atteints que s'ils le sont par tous fixerait un niveau extrêmement élevé pour les pays en développement, a-t-il dit. Il a ajouté que l'idée que « personne ne soit laissé pour compte » passe sous silence le fait que certains « sont devant de façon préjudiciable ».

Le Chili a appelé à : mettre en évidence le lien entre l'inégalité et la pauvreté et à ajouter l'aspect multidimensionnel de ce lien; laisser les références aux précédents sommets dans la note en bas de page; et ajouter la résilience.

Le Luxembourg a souligné la nécessité de « se concentrer sur les thèmes fédérateurs et non sur les sujets qui conduisent à des divergences d'opinions, comme les RCMD ». La déléguée a noté que le genre doit être une question transversale, ajoutant que les jeunes et les enfants devraient figurer dans le document.

L'Australie a appelé à mentionner la pauvreté dès le début de la déclaration; renforcer la référence à une croissance économique inclusive et à la prospérité partagée; et éviter la réplication des autres aspects du cadre, tels que les objectifs et cibles, ou les MMCE.

Le délégué des Fidji a observé une convergence sur le fait que la déclaration doit être « noble et ambitieuse », et a souligné l'universalité et le droit au développement. Il a également appelé à utiliser la déclaration comme un « levier » pour assurer un résultat significatif des négociations sur les changements climatiques, affirmant que le succès du programme de développement pour l'après 2015 repose sur un accord climatique fort. Il a ajouté que le programme de développement pour l'après 2015 concerne plus que le financement; il concerne également la transformation du comportement humain, ce qui exige une volonté politique.

Le délégué du Bénin a appelé à préciser une « prospérité partagée » « à travers l'industrialisation durable et inclusive ». Il a indiqué que la « responsabilité partagée » pourrait être acceptable si elle fait référence au traitement différencié et préférentiel des PMA. Il a également appelé à une référence à la récupération des terres dégradées et à la réalisation d'un monde neutre en dégradation des terres.

Les Maldives ont souligné, au nom de l'AOSIS, la nécessité d'intégrer le développement durable à tous les niveaux, d'une manière qui intègre ses trois dimensions. Le délégué a suggéré d'inclure la résilience dans la déclaration, ainsi que la reconnaissance de la Voie à suivre de SAMOA et d'autres contributions.

L'Autriche s'est dite favorable à la formulation « responsabilité partagée », a soutenu la référence à l'emploi des jeunes et à l'industrialisation durable, et a souligné les « conséquences humanitaires catastrophiques » des armes nucléaires et les impacts sur la réalisation du développement durable.

L'Éthiopie a appelé à renforcer le lien entre l'éradication de la pauvreté et l'industrialisation, et a déclaré que le concept de « responsabilité partagée » suggère à tort que tous les pays ont une responsabilité égale sur « l'état actuel du monde ». Le délégué a souligné que la paix et la sécurité, la primauté du droit et la gouvernance devraient être dûment abordées dans la déclaration.

La Bulgarie a exprimé son soutien pour les six éléments du Secrétaire général pour faciliter la communication d'un programme « innovant et transformateur », a suggéré de trouver une meilleure formulation pour souligner le lien entre l'éradication de la pauvreté et le développement durable, et a appelé à inclure le rôle transformateur de la culture.

L'Indonésie a appelé à : mettre en évidence les défis posés par les inégalités au sein et entre les pays; inclure l'espace politique; ajouter les RCMD aux valeurs fondamentales; et rationaliser le paragraphe sur la primauté du droit et les sociétés pacifiques.

L'Inde a estimé que la déclaration ne devrait pas être simplifiée au point d'être compréhensible pour un enfant de 13 ans, car cette communicabilité pourrait aller en détriment de la substance. Le délégué s'est dit favorable aux quatre « P » proposés par le Brésil, qui en contiennent trois pour les trois dimensions du développement durable et un pour les MMCE. Il a expliqué que « l'universalité » signifie que les pays développés seront tenus responsables de leurs actes pour la première fois, et n'est donc pas incompatible avec les RCMD.

Le Canada a souligné la nécessité de se concentrer sur : les plus pauvres et les plus vulnérables; les femmes comme agents innovateurs et leaders; la croissance économique durable comme facteur clé de l'éradication de la pauvreté; et la santé des enfants et des femmes. Il a suggéré la tenue d'une discussion informelle sur la façon d'intégrer les six éléments du rapport de synthèse.

La Chine a estimé que la déclaration devrait appeler à un environnement international favorable, et non à des conditions, pour la croissance économique durable. La déléguée a préféré mettre en évidence l'éradication de la pauvreté comme constituant le plus grand défi mondial, et éviter de mentionner d'autres défis. Elle a également mis en garde contre une discussion générale sur la réforme des Nations Unies, mais a soutenu le renforcement du FPHN.

São Tomé et Príncipe a indiqué que la déclaration devrait définir la santé comme étant « la santé physique et mentale et le bien-être ».

L'Arabie saoudite a déclaré que le concept de « responsabilité partagée » ne doit pas être mentionné. Il a appelé à inclure seulement du matériel provenant des processus intergouvernementaux antérieurs.

Le délégué de la Grèce a appelé à la promotion de la primauté du droit, de la bonne gouvernance, et de la construction de sociétés pacifiques et inclusives. L'importance de l'Action

climatique doit être soulignée davantage, a-t-il dit, et le partenariat mondial doit mobiliser des ressources à tous les niveaux.

Le Bangladesh a déclaré qu'un texte descriptif bref et convaincant est nécessaire dans la déclaration pour atteindre les gens ordinaires. Il a déclaré que des éléments relatifs à la dynamique des populations, la mobilité, la connectivité, aux technologies de l'information et de la communication pour le développement, et à la coopération régionale, devraient être inclus, avec une référence plus large à la résilience.

L'Argentine a appelé à l'intégration des RCMD dans le paragraphe qui met en évidence le caractère directeur de la déclaration; la réforme du système des Nations Unies; et ajouter une référence à une représentation accrue des pays en développement dans les structures de gouvernance internationales. Le délégué a également exprimé sa préoccupation à propos de la responsabilité mutuelle à tous les niveaux et de l'utilisation des six éléments du Secrétaire général pour encadrer la déclaration.

Le Rwanda a noté que le renforcement du transfert de technologie est crucial pour permettre aux pays en développement de sauter quelques étapes de développement et que des budgets de soutien de l'État sont nécessaires pour fixer les priorités nationales afin de ne laisser personne pour compte. La déléguée a en outre appelé à mettre en avant l'appropriation nationale, l'autonomisation des femmes, et le développement des infrastructures.

La déléguée de Chypre a souligné la nécessité de mettre davantage l'accent sur l'universalité et la durabilité, à la fois dans le titre et dans la déclaration, puisque « ce sont les aspects novateurs du programme ». Elle a souligné que la croissance économique ne doit pas être seulement « soutenue », mais « inclusive » et « durable », a appelé au « plein respect » du droit international, et a exprimé son soutien aux six éléments du Secrétaire général pour communiquer le programme.

Le Cameroun a recommandé: la prudence lors de la mise en exergue des valeurs fondamentales des Nations Unies; de s'en tenir aux principes de la Charte des Nations Unies; d'éviter de mentionner les droits de l'homme, puisque « l'approche fondée sur les droits n'a pas fait l'objet d'un consensus dans ce forum »; de souligner l'importance de l'espace politique national; et d'utiliser les quatre « P » proposés par le Brésil pour encadrer la déclaration.

L'Iran a estimé que la déclaration devrait encourager tous les pays à s'engager dans le processus, et favoriser un esprit de coopération. Le délégué a suggéré de définir clairement le Partenariat mondial pour le développement et d'inclure ses principaux éléments dans la déclaration.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a mis en garde contre toute dévaluation des ODD. Le délégué a soutenu l'inclusion des enfants et des jeunes comme « porteurs du flambeau des ODD ». Il a soutenu fermement la référence à des sociétés, à une gouvernance et à des institutions pacifiques et inclusives ainsi qu'à la primauté du droit.

Le Maroc a estimé que la déclaration devrait souligner que la technologie constitue une opportunité mondiale, qui, selon le délégué, a été minimisée dans le projet.

Monaco a souligné la contribution du sport pour la paix et le développement.

Le Soudan a appelé à une déclaration concise, visionnaire et inspirante qui équilibre un accent « crucial » sur l'éradication de la pauvreté et de la faim. La déléguée a appelé à ce que les Nations Unies jouent un rôle plus important dans la mise en œuvre du programme.

Le délégué des Philippines a estimé que la déclaration devrait attirer un large éventail de parties prenantes pour les inciter à agir. Il a appelé à une formulation plus forte sur les questions d'inégalité, de pauvreté, de résilience et de dégradation de l'environnement.

La déléguée de la Nouvelle-Zélande a indiqué que la déclaration finale ne devrait pas dépasser deux pages, et a encouragé les délégués à « laisser les poètes en eux prendre part à ce processus ». Elle a déclaré qu'elle devrait également mentionner la nécessité de s'assurer que tous les groupes soient inclus.

L'Azerbaïdjan a souligné l'importance de résoudre les différends par des moyens pacifiques. La déléguée a estimé que la déclaration pourrait être façonnée autour des composantes sécurité, respect du droit international, et développement.

Israël a mis en exergue la résilience, et a exprimé son soutien au recadrage des six éléments essentiels en actions.

Le Paraguay a demandé des références à des mesures spécifiques pour les pays en situation particulière, et de déplacer la référence aux RCMD plus haut dans le document.

Le Tchad a déclaré que le fait que la dimension économique du développement durable inclue l'industrialisation, la création d'emplois, la réduction de la pauvreté, l'infrastructure et la technologie doit être reconnu. Le délégué a également souligné les liens entre la paix, la sécurité et le développement. Il a noté l'absence d'accord sur l'utilisation des six éléments essentiels.

Le délégué du Panama a souligné la nécessité de parler à « chacune des 7 milliards de personnes dans le monde ». Il a estimé que le premier paragraphe représente le « quoi », les paragraphes 2 et 3 le « pourquoi » et les paragraphes 6-12 le « comment ». Il a recommandé l'ajout d'une référence aux documents pertinents en note de bas de page, et a suggéré que l'égalité de genre soit traitée comme une question transversale.

Le délégué de la Sierra Leone a déclaré que la déclaration est « le panneau publicitaire des ODD » et a recommandé d'utiliser les six piliers de la Position africaine commune, les principes du PAI, ou les six éléments du Secrétaire général pour l'encadrer. Il a en outre souligné l'importance de la paix et de la sécurité, et d'un mécanisme robuste de suivi et d'examen.

L'Équateur a exprimé sa préoccupation du fait que les concepts de gouvernance et de primauté du droit soient employés d'une manière biaisée, et qu'ils devraient refléter l'importance de la gouvernance internationale. Il a appelé à intégrer les CPD, ainsi que la culture et les droits des peuples autochtones et des migrants dans le texte.

El Salvador a estimé que la déclaration devrait être centrée sur les personnes; aborder la lutte contre la pauvreté et l'inégalité; refléter les RCMD; intégrer la culture en tant que catalyseur du développement durable; et comprendre la résilience et les droits des migrants et des peuples autochtones.

Le Pérou a indiqué que la déclaration doit refléter l'équilibre entre les trois piliers du développement durable et comporter autant de paragraphes que nécessaire. Le délégué a exprimé son soutien aux six éléments du Secrétaire général pour l'encadrer, et a recommandé de remplacer « responsabilité partagée » par les RCMD et d'inclure la culture, la résilience et les droits des migrants et des populations autochtones.

La Colombie a déclaré que les CPD sont primordiaux et devraient figurer dans les premiers paragraphes. Concernant le critère stipulant qu'« aucune cible ne doit être considérée comme atteinte à moins de l'être pour tous les groupes sociaux et économiques pertinents », la déléguée a suggéré de trouver une formulation moins stricte et plus fonctionnelle pour les instituts de statistiques.

L'Uruguay a appuyé une référence à « tous les droits de l'homme ». La déléguée a estimé que la déclaration doit aborder le genre et l'autonomisation des femmes, idéalement dans un paragraphe distinct. L'Uruguay a appelé à un paragraphe sur les PRI.

La Palestine a estimé que l'occupation étrangère est un obstacle bien connu au développement durable, et devrait être traitée en termes clairs, explicites et sans ambiguïté dans la déclaration.

La Zambie a indiqué, au nom des PMA, que la déclaration doit reconnaître les besoins et les défis des pays en situations particulières. La déléguée a ajouté que le titre proposé dans le document des co-facilitateurs, « Transformer notre monde – Un appel mondial à l'action », devrait se terminer par « pour le développement ».

Le Venezuela a estimé que la déclaration devrait inclure le développement social et le bien-être, renforcer la question de la lutte contre les inégalités, et inclure une référence plus forte aux RCMD.

L'Algérie a convenu que le document doit être concis, mais pas au point de risquer de ne pas couvrir toutes les questions importantes. Les travaux inachevés des OMD, ainsi que les enseignements qui en ont été tirés, devraient également être abordés.

SÉANCE DE CLÔTURE

Le Co-Facilitateur Kamau a pris la parole pour expliquer le statut du document de discussion, qui, a-t-il souligné, n'aurait pas de statut par la suite. Il a déclaré qu'un avant-projet complet de tous les éléments post-2015 serait disponible en avril 2015.

Le Co-Facilitateur Donoghue a ajouté que le document de discussion avait entraîné les délégations dans un débat plus clair et plus net sur ce qui pourrait être inclus dans la déclaration. Il a signalé que la discussion avait indiqué les éléments où une convergence semblait possible, de même que ceux où elle est moins probable.

En ce qui concerne les prochaines étapes, les co-facilitateurs ont indiqué que la session de négociations intergouvernementales de mars — axée sur les ODD, les cibles et les indicateurs — portera sur les commentaires reçus suite à la 46^e session de la Commission de statistique des Nations Unies. Elle comprendra une présentation sur les indicateurs, un débat et une discussion, un dialogue avec les parties prenantes, et une discussion sur la session d'avril, qui abordera les moyens de mise en œuvre et le Partenariat mondial.

Les co-facilitateurs sont convenus de produire un « compte-rendu de bilan » des discussions de la semaine et ont ajourné la réunion à 18h02.

BRÈVE ANALYSE DE LA RÉUNION

La deuxième session de négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après 2015 s'est ouverte sur une note sombre, suite aux récentes attaques contre des citoyens du Danemark et de l'Égypte. Le Co-Facilitateur Macharia Kamau a présenté ses condoléances, et s'est penché sur les liens entre le terrorisme et les défis du développement durable, invitant les délégués à parvenir à un accord sur « la façon dont nous voulons rompre avec le passé... Nous avons besoin d'une déclaration qui soit visionnaire pour un avenir différent pour tous, où ce qui est arrivé en Libye pour les chrétiens égyptiens, à Paris, à Copenhague, au nord du Kenya et au Nigeria, devient une chose du passé ».

Tout au long des discussions de la semaine, de nombreuses délégations ont exprimé un chagrin partagé face à la violence. Les sentiments divergeaient, cependant, dans la façon de s'éloigner du passé, et sur ce à quoi un monde transformé devrait ressembler.

Cette brève analyse examine les discussions de la semaine du point de vue de l'objectif de la déclaration, du choix de sa formulation et de sa vision pour l'avenir, telle qu'elle sera incorporée dans le programme de développement pour l'après 2015.

OBJECTIF: INSPIRATION OU AFFIRMATION

Comme les délégués l'ont déclaré à plusieurs reprises, ils espéraient que le programme de développement pour l'après 2015 soit en mesure d'atteindre et d'inspirer le monde entier. Certains, considérant la déclaration comme la dernière chance de faire d'un programme vaste et lourd un programme concis et compréhensible, ont plaidé pour de nouvelles approches créatives pour sa formulation. La Sierra Leone a placé la barre haut, notant que la déclaration pourrait être « le panneau publicitaire des ODD ». Le délégué des Pays-Bas a dit espérer que sa fille de 13 ans soit en mesure de s'identifier à un langage plus simple dans la déclaration, et a suggéré qu'un groupe de jeunes soient impliqués dans sa « mise à l'épreuve » pour leur génération. Les délégués ont approuvé les appels à la contribution populaire pour définir le titre de la déclaration dans le but d'atteindre un public plus large, et beaucoup ont appelé à des limites strictes du nombre de pages et à l'utilisation de notes de bas de page pour réduire la longueur de la déclaration.

Cependant, tous n'étaient pas d'accord avec cette interprétation de l'intention de la déclaration. Les Maldives ont, pour leur part, averti que l'utilisation du mot « simple » pourrait détourner l'attention des questions complexes et multidimensionnelles présentes dans le programme, et d'autres ont fait remarquer que la déclaration ne doit pas *seulement* être compréhensible aux lecteurs de 13 ans. « Cela ne devrait pas être une simple campagne de relations publiques », a souligné le Belize. CARICOM a suggéré comme solution à ce problème la création d'une stratégie de communication robuste séparée du programme de l'après 2015 et adaptée aux différentes formes de médias.

Bien que de nombreux gouvernements aient souligné la valeur d'un cadre concis pour communiquer un programme complexe, certains ont exprimé la crainte qu'il puisse représenter ou conduire à un rétrécissement de l'ambition de l'ensemble des 17 ODD.

À certains moments au cours des quatre jours, la salle de réunion semblait avoir cédé la place à une séance de remue-ménages entre écrivains créatifs. « Nous devons laisser le poète en nous entrer dans la salle », a énoncé le délégué de la Nouvelle-Zélande. Cependant, cette atmosphère inspirée n'a pas captivé les délégués impatients d'entamer la joute politique. « C'est si ennuyeux », a déclaré un délégué. « Rien de tout ceci n'importe vraiment tant que nous n'avons pas d'avant-projet à débattre ».

FORMULATION: « PRINCIPES INTEMPORELS » OU « IDÉES NOUVELLES »

Rompre avec le passé a également été un thème dans l'exploration par les délégués de la formulation à utiliser dans la déclaration. Bon nombre de délégués semblaient embrasser l'idée qu'une « nouvelle réflexion » sur la formulation puisse représenter un outil innovateur. Les Pays-Bas ont suggéré de recourir à des rédacteurs de discours professionnels pour aider à concocter une formulation visionnaire, et le Japon a appelé à éviter un « arbre de Noël de formulations convenues » dans la déclaration. Une suggestion qui a retenu l'attention a été celle d'utiliser les notes de bas de page pour consigner les résultats et engagements convenus, afin de maintenir le texte fluide, bref et accessible.

D'autres délégués étaient déterminés à protéger le terrain durement gagné lors d'accords historiques conclus sur la terminologie. Ils ont souligné la nécessité de préserver la formulation des résultats du GTO et de Rio+20, en mettant en garde contre « la prise de libertés par rapport à des formulations soigneusement équilibrées ». L'Afrique du Sud a spécifiquement mis en garde, au nom du G-77/Chine, d'éviter des concepts qui n'ont pas été universellement négociés, dont certains ont été introduits dans le recueil d'éléments et/ou le document de discussion.

Ces concepts incluent « sociétés justes », « insuffisances institutionnelles » et « sauvegarde de l'environnement ». Un autre concept, celui de « responsabilité partagée », a également été discuté lors de la réunion. « Responsabilité partagée » semblait être une tentative de refléter le caractère novateur du programme, selon les termes de la Finlande, « par tous et pour tous ». Alors que certains délégués ont expliqué que cette expression appelait à des partenariats avec la société civile et le secteur privé pour aider à la mise en œuvre dans les cas où elle serait impossible autrement, d'autres ont exprimé une méfiance quant au fait de tenir les pays en développement responsables d'une situation mondiale qu'ils n'ont pas causé. Ces délégations ont souligné l'importance de la différenciation et des « principes intemporels », et ont appelé à remplacer responsabilités « partagées » par responsabilités « communes mais différenciées ».

VISION: TRANSFORMATION OU ÉQUILIBRE

Cette réunion a marqué pour les gouvernements la première occasion formelle de ce processus de dépeindre leurs visions respectives du monde à l'horizon 2030, et de savoir si leurs inspirations et idées étaient partagées par d'autres. Les appels à un programme « transformateur » étaient vraiment innombrables, et les visions des gouvernements d'un monde transformateur ont semblé inspirer bon nombre de délégués. Toutefois un manque de consensus ressortait sur les façons dont le nouveau programme devrait diverger du passé.

Le concept de « ne laisser personne pour compte » était au centre de la discussion sur la vision. En fait, au moins deux délégations ont suggéré que la phrase puisse servir de titre à la déclaration. Ce concept, à tout le moins en essence, a semblé séduire presque tout le monde, en représentant une nette rupture avec le passé. Cependant, alors qu'un appui en faveur du concept était exprimé, il y avait désaccords sur sa mise en œuvre.

Par exemple, le fait de ne laisser personne pour compte demanderait la collecte de beaucoup plus de données ventilées pour s'assurer que les personnes les plus susceptibles d'être laissées pour compte puissent être identifiées, et que les politiques conçues pour répondre à leurs besoins puissent être formulées. Les questions statistiques constituent un défi pour l'adoption d'un objectif si noble, ont souligné certains délégués.

Un autre défi est celui de savoir si l'objectif est de ne laisser pour compte aucun *pays* ou aucune *personne*, et la question de savoir comment éviter l'écueil des moyennes. Les pays en situation particulière ont souligné que ce sont eux qui ne doivent pas être laissés pour compte sur la voie du développement durable, tandis que les représentants des groupes sociaux exclus — les migrants, les personnes vieillissantes, les agriculteurs, les peuples autochtones, les femmes et les filles, et les personnes handicapées — ont souligné la façon dont les plus vulnérables au sein d'un pays sont les plus susceptibles d'être laissés pour compte. Les PEID ont mis en exergue la montée du niveau de la mer comme une façon concrète par laquelle ils sont sur le point d'être littéralement laissés pour compte.

Une troisième insuffisance du concept « ne laisser personne pour compte » en tant que vision est, pour certains, le fait qu'il ne traite pas intégralement des inégalités. Les PRI, par exemple, sont inquiets de recevoir moins d'APD si le programme est recentré sur les plus pauvres. Comme le Brésil l'a suggéré, ce qui serait véritablement transformateur à propos du programme serait de s'attaquer aux inégalités, non seulement entre les plus pauvres et ceux du milieu (représentant la moyenne), mais aussi entre les plus riches et le reste du monde.

Un second prisme à travers lequel le programme peut être vu comme potentiellement transformateur est la relation entre l'éradication de la pauvreté et le développement durable. Sont-ils interdépendants, comme la Suède et d'autres l'ont affirmé? Si les gouvernements conviennent qu'ils le sont, cela représentera une rupture marquée avec le passé, et ouvrira la voie aux gouvernements pour se réorganiser autour d'un programme intégré. Néanmoins de nombreux gouvernements ont préféré parler du développement durable comme stratégie d'éradication

de la pauvreté, ce qui fait de cette dernière l'objectif primordial du nouveau programme. Les délégués et observateurs se demandaient si ces différentes visions pouvaient être conciliées en un seul programme, ou si elles sont essentiellement divergentes?

FUITE EN AVANT

Les discussions de cette semaine ont porté sur le « pourquoi » du programme de développement pour l'après 2015 — quel est le but de tout ceci? La réunion de mars se penchera sur le « quoi » — les objectifs et cibles et, comme indiqué dans la séance d'information avec la Division de statistique mercredi après-midi, les indicateurs, qui constitueront une partie importante de la discussion. Les délégations et les parties prenantes attendent également avec impatience la session d'avril sur les moyens de mise en œuvre et le partenariat mondial — le « comment » de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après 2015 qui sera finalement adopté.

À mesure que le processus de négociation se détourne des visions les plus larges et idéalistes du monde en 2030, pour se pencher sur les détails plus spécifiques concernant la manière de le réaliser, le nouveau programme va véritablement être mis à l'épreuve. Les gouvernements peuvent-ils parvenir à un accord sur un programme de développement pour l'après 2015 qui dépasse le bilan de victoires partielles de la communauté internationale, alors que les défis mondiaux se multiplient? Le défi reste pour les gouvernements de s'entendre à la fois sur le monde transformé qu'ils veulent et sur la façon de l'exprimer, et d'en inspirer la réalisation.

RÉUNIONS À VENIR

Débat thématique de haut niveau sur la prévention du crime, la justice pénale et le programme de l'après 2015: Ce débat abordera les liens entre prévention du crime, justice pénale et développement durable dans le contexte du programme pour l'après 2015. **date:** 25 février 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Bureau du Président de l'AGNU **www:** http://www.un.org/pga/240215_hl-debate-integrating-crime-prevention-and-criminal-justice-in-post-2015-development-agenda/

46^e session de la Commission de statistique des Nations Unies: La 46^e session de la Commission de statistique des Nations Unies (CSNU) conviendra des modalités d'élaboration du cadre d'indicateurs pour le programme de développement pour l'après 2015, entre autres points de l'ordre du jour. Le Groupe des Amis du Président de la CSNU sur la mesure des progrès accomplis doit préparer et guider les discussions sur l'élaboration et la mise en œuvre du cadre. **dates:** 3-6 mars 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** CSNU **email:** statcom@un.org **www:** http://unstats.un.org/unsd/statcom/commission_46th_session.htm

Dialogue régional sur la politique scientifique sur la durabilité en appui au programme de développement pour l'après 2015: Cet atelier régional se penchera sur la façon dont la science de la durabilité peut traiter les interactions entre économie et environnement et contribuer au développement durable de la région Asie-Pacifique. L'Atelier développera une politique et une stratégie pour le prochain Plan d'action de

l'ASEAN sur la science et la technologie 2016-2020: et un cadre et des outils régionaux pour appliquer la science de la durabilité. **dates:** 4-6 mars 2015 **lieu:** Kuala Lumpur, Malaisie **contact:** Rahmah Elfithri **email:** elfith@ukm.my **www:** http://www.unesco.org/new/en/unesco/events/natural-sciences-events/?tx_browser_pi1%5BshowUid%5D=29673&cHash=6d5f7e7ceb

Débat thématique de haut niveau de l'AGNU sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans le programme de développement pour l'après 2015: Ce débat thématique se penchera sur les mesures à prendre pour favoriser l'égalité de genre et l'autonomisation économique et politique des femmes à tous les niveaux, y compris l'éducation. **date:** 6 mars 2015

lieu: Siège des Nations Unies à New York **contact:** Bureau du Président de l'AGNU **www:** <http://www.un.org/pga/calendar/>

59^e session de la Commission de la condition de la femme: Cette réunion se centrera sur la Déclaration et Programme d'action de Beijing, notamment sur les défis qui entravent sa mise en œuvre et la réalisation de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes. Cette session abordera également les opportunités pour réaliser l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans le programme de développement pour l'après 2015. **dates:** 9-20 mars 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** ONU Femmes **téléphone:** +1-646-781-4400 **fax:** +1-646-781-4444 **www:** <http://www.unwomen.org/en/csw/csw59-2015>

Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe: La troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe sera accueillie par le Gouvernement japonais et organisée par la Stratégie internationale des Nations Unies de prévention des catastrophes (UNISDR). Les participants auront à convenir d'un cadre pour la réduction des risques de catastrophes pour l'après 2015. **dates:** 14-18 mars 2015 **lieu:** Sendai, Japon **contact:** Ms. Elena Dokhlik, UNISDR **téléphone:** +41-22-91-78861 **fax:** +41-22-73-39531 **email:** wcdrr2015@un.org **www:** <http://www.wcdrr.org/>

Négociations intergouvernementales sur le Programme de développement pour l'après 2015: Les négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après 2015, qui prépareront le Sommet des Nations Unies sur ce thème, comporteront les sessions suivantes: 23-27 mars (les ODD et les cibles); 20-24 avril (les MMGE et le partenariat mondial pour le développement durable); 18-22 mai (le suivi et l'examen); et, 22-25 juin, 20-24 juillet, et 27-31 juillet (Négociations intergouvernementales sur le document final). **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division des Nations Unies du développement durable **téléphone:** +1-212-963-8102 **télécopie:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org **www:** <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015>

Segment 2015 de l'ECOSOC consacré à l'intégration: Le Segment 2015 du Conseil économique et social consacré à l'intégration rassemblera des Chefs d'État et de gouvernement, des ministres, des gouverneurs, des maires, le système des Nations Unies, la collectivité tripartite de l'Organisation internationale du travail, la société civile, les universités et le secteur privé. Le Segment aura pour thème « Réaliser le développement durable par la création d'emploi et le travail décent pour tous ». **dates:** 30 mars - 1^{er} avril 2015 **lieu:** Siège

des Nations Unies à New York **contact:** Bureau de soutien et de coordination de l'ECOSOC **téléphone:** +1-212-963-8415 **fax:** +1-212-963-1712 **email:** ecosocinfo@un.org **www:** <http://www.un.org/en/ecosoc/integration/2015/index.shtml>

Symposium de haut niveau de la République de Corée du Forum pour la coopération en matière de développement: Le Symposium est le premier événement préparatoire de haut niveau pour le Forum pour la coopération en matière de développement en 2016 et sera co-organisé par la République de Corée et le DAES des Nations Unies. Il mettra l'accent sur la façon de rassembler les engagements en matière de financement et d'autres moyens de mise en œuvre des processus de Monterrey et de Rio. **dates:** 8-10 avril 2015 **lieu:** Incheon, République de Corée **contact:** Mme Caroline Lombardo, DAES des Nations Unies **téléphone:** +1-917-367-9212 **e-mail:** lombardoc@un.org **www:** <http://www.un.org/fr/ECOSOC/newfunct/defrok.shtml>

Audiences avec la société civile et le secteur de l'entreprise sur le FdD: Dans le cadre du processus préparatoire de la FdD3, des rencontres avec la société civile et le secteur de l'entreprise seront accueillies par le Bureau du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, avec le soutien du Bureau du financement du développement et du service de liaison avec les organisations non gouvernementales de l'ONU (SLNG). **dates:** 8-9 avril 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Susan Alzner, SLNG **téléphone:** +1-212-963-3125 **e-mail:** info@un-ngls.org **www:** <http://www.un.org/esa/ffd/overview/third-conference-ffd/preparatory-process.html>

Deuxième séance de rédaction du document final de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement: La deuxième session de rédaction du document final de la FdD3 aura lieu en avril. **dates:** 13 -17 avril 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Bureau des Nations Unies pour le financement du développement **téléphone:** +1-212-963-4598 **email:** ffdoffice@un.org **www:** <http://www.un.org/esa/ffd/>

Troisième session de rédaction du document final de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement: La troisième session de rédaction du document final de la FdD3 aura lieu en juin. **dates:** 15-19 juin 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Bureau des Nations Unies pour le financement du développement **téléphone:** +1-212-963-4598 **email:** ffdoffice@un.org **www:** <http://www.un.org/esa/ffd/>

Troisième réunion du Forum politique de haut niveau: La troisième réunion du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN3), qui se déroulera sous les auspices de l'ECOSOC, aura pour thème « Renforcer l'intégration, la mise en œuvre et l'examen: le FPHN après 2015 ». Le FPHN se réunit chaque année sous les auspices de l'ECOSOC et tous les quatre ans au niveau des Chefs d'État et de gouvernement sous l'égide de l'Assemblée générale des Nations Unies. **dates:** 26 juin - 8 juillet 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division du développement durable **fax:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1838>

Troisième Conférence internationale sur le financement du développement: La troisième Conférence internationale sur le financement du développement se tiendra au niveau politique le plus élevé, avec des Chefs d'État et de gouvernement, des

ministres compétents (finances, affaires étrangères et coopération au développement) et d'autres représentants spéciaux. La Conférence se conclura par l'adoption d'un document négocié et convenu de façon intergouvernementale ainsi que des comptes rendus des réunions plénières et autres délibérations de la Conférence, qui seront inclus dans le compte-rendu de la Conférence. **dates:** 13-16 juillet 2015 **lieu:** Addis-Abeba, Éthiopie **contact:** Bureau du financement du développement **téléphone:** +1-212-963-4598 **email:** ffdoffice@un.org **www:** <http://www.un.org/esa/ffd/>

Sommet des Nations Unies pour l'adoption du programme de développement pour l'après 2015: Le sommet adoptera le programme de développement pour l'après 2015, comprenant: une déclaration, un ensemble d'Objectifs de développement durable, de cibles et d'indicateurs; leurs moyens de mise en œuvre et un nouveau Partenariat mondial pour le développement; et un cadre de suivi et d'examen de la mise en œuvre. **dates:** 25-27 septembre 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division du développement durable **fax:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org **www:** <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/summit> et <http://www.un.org/millenniumgoals/beyond2015-news.shtml>

Pour en savoir plus sur d'autres réunions à venir, consultez <http://sd.iisd.org/>

GLOSSAIRE

AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
AOSIS	Alliance des petits États insulaires
APD	Aide publique au développement
CARICOM	Communauté caribéenne
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CdP	Conférence des Parties
CPD	Modes de consommation et de production durables
DAES	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
FdD3	Troisième Conférence internationale sur le financement du développement
FPHN	Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable
GTO	Groupe de travail ouvert
IPOA	Programme d'action d'Istanbul
MMCE	Moyens de mise en œuvre
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PDSL	Pays en développement sans littoral
PEID	Petits États insulaires en développement
PMA	Pays les Moins avancés
PMCEJ	Plan de mise en œuvre de Johannesburg
PRI	Pays à revenu intermédiaire
RCMD	Responsabilités communes mais différenciées